

Du Rapide-de-L'Original À Mont-Laurier

Chroniques du 125^e

PAR GILLES



Deschatelets

La première messe de minuit

En ce soir du 24 décembre 1894, tout est silence sur les rives de la rivière du Lièvre. Dans les pays du nord, l'hiver est muet. Mais qui s'approche de la rivière et de son pont de bois fragile peut entendre le fracas du rapide et la glace chanter.

Le ciel est plein d'étoiles. Silencieux aussi, mais lumineux. La lune, blanche et froide, éclaire la neige comme par en-dedans. Les maisons en rondins, dispersées de çà de là comme si un géant s'était amusé à les lancer comme des dés, paraissent toutes petites. Pour se protéger du froid, on les a rechaussées jusque sous les rares ouvertures. De certaines, on ne voit que le toit et la courte cheminée dont la fumée monte comme des colonnes. Tout semble figé. Seules taches de couleur dans ce paysage blanc et noir, quelques fenêtres givrées affichent la lueur jaunâtre des lampes à l'huile.

Et puis, soudain, tout s'anime.

Sur la rive nord du rapide, des dizaines de flambeaux entourent maintenant la nouvelle petite chapelle. De chaque maison sortent en chantant et en riant des femmes, des hommes et des enfants emmitoufflés sous des couches de vêtements. De partout surgissent des carrioles annoncées par leurs clochettes; les chevaux s'ébrouent et hennissent. On dirait les conducteurs pris de folie : certains lancent leurs chevaux dans la côte du pont en hurlant, d'autres lancent des «hue» qui font trembler les montagnes. On se répond des deux côtés de la rive.

Retentit soudain, venant de la rivière, une clameur qui les fait taire. «C'est le convoi de la Kiamika», lance une voix. Aussitôt, la course reprend de plus belle sous les cris des enfants. Il faut arriver avant ceux de Saint-Gérard. Une

autre clameur se lève, venant du nord. Puis une autre encore, plus au sud. Et, enfin, les hurlements de joie des premiers arrivés. Car ils sont tous venus les défricheurs du haut nord : les Guérin et leurs voisins établis le long de la Kiamika; les Lafontaine et leurs voisins de la ferme Neuve, ceux de la ferme Rouge, ceux de Robertson et Pope, de Campbell.

Pour plusieurs, c'est le plus beau jour de leur vie dans le nord. Ils ont laissé maison, familles, amis pour venir défricher un pays où il n'y a pas d'autres chemins que les rivières. Souvent pas même de voisins. À force d'être isolée, chaque famille est devenue une race à part, une tribu singulière. Les distances paraissent infinies. Mais ce soir, c'est la fête. Ils ont répondu à l'invitation du premier curé résident des missions du Rapide-de-l'Original et de Kiamika à assister à la messe de minuit. Plusieurs d'entre eux n'ont pas connu cette célébration depuis des années.

Car si depuis 1885, l'abbé Eugène Trinquier, curé de Notre-Dame-du-Laus, venait tous les deux ou trois mois, en canot l'été, l'hiver en traîneau, célébrer messes, mariages, baptêmes et enterrements au rapide de l'Original, dans la maison de Solime Alix, ses soirées de Noël étaient réservées à ses paroissiens. L'abbé Charles Proulx, ancien curé de Suffolk, est nommé le 2 août 1894 «missionnaire résident». Ne trouvant ni chapelle ni presbytère, il s'installe dans la maison de Solime Alix et commence aussitôt à construire une petite chapelle-école sur une partie d'un lot de Alix et Bail derrière la maison qu'ils ont construite en 1889. La petite chapelle est terminée le 8 décembre et le curé Proulx y invite tous ses fidèles pour la messe de minuit le 24 décembre.



Promenade en « catherine », Collection Agathe Villeneuve, Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides.

Dans la lumière des lampes à l'huile éclairant la petite chapelle, une enfant vit l'un des souvenirs les plus marquants de son enfance. Blanche Alix-Matte raconte : «Je ne l'oublierai jamais, car elle constitue un de mes plus beaux souvenirs d'enfance. Le fait est que nous eûmes une cérémonie dont les habitants se déclarèrent ravis(...) Dans cette petite chapelle, toute modeste et froide, les cœurs en cette nuit de Noël 1894, étaient plus émus, plus chauds à l'endroit du divin enfant qu'en bien des villes mieux favorisées.»

Joseph Guérin, de Kiamika, dirige un petit chœur de voix féminines composé de ses quatre filles, Blanche, Marthe, Marie-Thérèse et Eugénie auxquelles se sont jointes les sœurs Blanche et Yvonne Alix. Les cantiques de Noël sont accompagnés au violon par Victor Dufort aussi de Kiamika.

Comme toute belle histoire se termine avec une fin heureuse, j'emprunte celle-ci à monsieur Luc Coursol. Dans une chronique parue dans la revue La Laurentie du mois de décembre 2008, il raconte : « Descendu de la ferme Neuve avec ses parents pour cette messe de minuit au rapide de l'Original, Léonard Lafontaine est alors séduit par la belle voix de Marthe Guérin de la Kiamika: les deux tourtereaux de cette nuit magique s'épouseront quelques mois plus tard et donneront onze enfants à la Haute-Lièvre... »

Sources : 1 Coursol, Luc, La Laurentie, volume 1, numéro 3, décembre 2008
2 Barbezieu de, Alexis, Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa, La Cie d'Imprimerie d'Ottawa, 1897, 2 volumes

Du Rapide-de-L'Original À Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Lettre (fictive) de Solime Alix à Léonide Hudon

Ma mie,

J'espère que vous me pardonnerez de n'avoir point tenu promesse de vous écrire dès notre arrivée dans ce lieu dit du rapide de l'Original dont je vous ai tant et tant entretenu au retour de ce premier voyage que notre ami Adolphe Bail et moi-même y fîmes au mois de juin dernier. C'est que nous avons eu beaucoup de labeur à préparer notre abri pour l'hiver.

Nous sommes arrivés en fin de l'après-midi du 19 août de cette année de grâce 1885 après six jours d'un voyage qui m'a semblé bien long. Tout du long dans le train qui nous menait de Montréal à Buckingham érigé sur les bords de la rivière dite des Outaouais qui est parfois large comme un fleuve, j'étais à la fois triste de me séparer de vous et de nos trois adorables filles et exalté de revoir ce lieu dont je n'ai cessé de rêver depuis que j'en ai eu la première vision. À ce village, nous sommes montés à bord d'un petit bateau à vapeur qui mène, sur la rivière du Lièvre, les voyageurs au pied d'une chute baptisée fort justement High Falls et qui aurait deux cents pieds de haut. Il nous a fallu porter sur la distance d'un mille par un étroit sentier qui montait à pic. Nous sommes parvenus au sommet tous les quatre on ne peut plus essouffés. Mais nous avons tout au long de cette ascension pu admirer le génie de l'homme moderne qui a construit ici une glissoire, digne des plus grands travaux, qui a 400 pieds de long et permet aux grands arbres de ne pas se briser dans la chute. C'est merveille de voir ce qu'un esprit avisé peut réaliser. De là, un autre bateau nous a menés jusqu'à un village appelé Notre-Dame-du-Laus où nous nous sommes approvisionnés chez un marchand du nom de McCabe. C'est là que commençait la partie la plus dure de

notre voyage car nous avons dû, sur les derniers quarante milles, payer en canots et chaloupes chargés de tous nos bagages et vivres.

Maintenant, ma mie, ma si brave Léonie, fermez les yeux et voyez ce que je vous écris. Vous êtes à genoux dans un canot d'écorce les bras bien réchauffés par l'effort de pousser le canot chargé à ras bord contre le courant. La brise fraîche qui vient du nord sèche la sueur qui mouille votre visage. Au détour de la rivière, vous n'entendez plus le fracas de la chute des arbres, le sifflement des haches, les coups de marteau de la ferme Rouge que vous venez de quitter après un bref repos. La brume qui se lève tard ici sent bon le pin. Voyez la forêt qui monte en escalier sur les deux rives car les bourgeois anglais du Haut-Canada n'ont pas encore tout pris. Pour le moment, ils en veulent aux majestueux pins blancs dont on fait les mâts des bateaux du roi d'Angleterre qui guerroyent et commerce sur toutes les mers. Ils ont pris les plus grands arbres droits, sains et sans nœuds; les arbres abattus qui se sont révélés imparfaits pourrissent sur place. Mais il en reste pour bâtir maison.

Le courant se fait de plus en plus fort, sans doute approchez-vous de ce fameux rapide où vous attendent vos rêves. Peut-être est-il après ce prochain méandre, il vous semble l'entendre. Vos compagnons, les frères Georges et Adolphe Bail et votre cher jeune frère Alphonse se regardent et sourient. Et, tout à coup, vous apparaît le rapide. Nous crions comme des Sauvages pour battre la cadence. Quel canot sera le premier à toucher le pied du rapide?

Et maintenant, ma brave Léonie, vous devenez



Depuis que les colons s'étaient fait une trouée dans la forêt, la terre défrichée buvait longuement les rayons du soleil.

vous entêté d'époux. Vous vous appelez Solime Alix et, face à ce mur d'eau et de rochers qui vous dit de ne pas aller plus loin, vous vous arrêtez de ramer. Le courant vous repousse, vous ramez jusqu'aux premiers rochers. Il vous repousse encore. Vous regardez autour de vous ces territoires inhabités, vous admirez la force sauvage du rapide qui gronde, qui fait trembler la terre. Vous savez comment dompter cette force, vous savez tout ce qu'on peut en faire. Vous savez maintenant pourquoi, plutôt que d'imiter certains de vos frères et sœurs qui se sont exilés en Nouvelle-Angleterre, vous êtes venu ouvrir un nouveau pays ici. Vous savez pourquoi vous avez quitté votre famille, vos amis et votre vie confortable de commerçant.

Vous vous appelez Solime Alix, vous avez 30 ans, une femme qui vous dit qu'elle vous

suivra au bout du monde et les plus beaux enfants. Vous voyez votre maison sur le promontoire devant la chute, vous voyez une petite école, derrière, une église plus loin. D'autres maisons. Vous voyez un pont, une rue, une ville, un pays. Vous faites signe à vos compagnons d'accoster sur la rive gauche. Vous vous appelez Solime Alix et vous savez qu'ici, à ce rapide de l'Original, commence votre plus beau voyage.

Je dois vous quitter, ma mie, car ce brave curé Trinquier qui est allé porter les secours religieux aux bûcherons de la Lièvre supérieure et qui portera cette lettre jusqu'à la poste nous quitte.

Embrassez nos chères petites filles.

Votre tout amoureux
Solime

Du Rapide-de-L'Orignal À Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Guerre de gangs au Rapide-de-l'Orignal

Les deux gangs se font face sur la rive nord du rapide. Seule une ligne imaginaire les sépare et chacun sait que la franchir entraînerait l'irréversible. Pour le moment, ils se contentent de s'injurier et de se lancer les pires insultes. Ils doivent hurler pour couvrir le fracas du rapide gonflé par les pluies d'automne, mais on ne les entend pas à dix mètres. Leurs gestes et leurs attitudes ne laissent aucune équivoque, ce sont ceux d'une chorégraphie guerrière. Un pas devant son clan, chacun des deux chefs gesticule en montrant du bras le rapide, le rivage et la colline plus loin. On devine, par leurs seuls gestes, que les deux clans revendiquent le même territoire et que l'un des deux devra céder. Sinon, ce sera la guerre.

Non, nous ne sommes pas en 2010, mais le 23 septembre 1885. Et deux clans s'affrontent effectivement pour la possession d'un même territoire. D'un côté, le clan composé de Solime Alix, son jeune beau-frère Alphonse Hudon et les frères Adolphe et Georges Bail; de l'autre, les frères Louis-Norbert, Wilfrid et Alfred Fortier. Chaque clan revendique ses droits de propriété sur les lots de la rive nord du rapide. Les Fortier ont été les premiers à explorer la région du Rapide et auraient «marqué» les limites des lots où ils voulaient s'établir; les Alix-Bail ont été les premiers à s'installer, à défricher. Qui l'emportera? Mais reprenons l'histoire depuis le début.

Quelques mois plus tôt, au mois de juin 1885, les trois frères Fortier décident

d'explorer la région de la Lièvre dont le curé Labelle, un ami de leur père, Victor, leur vante sans cesse la beauté et les possibilités tant agricoles qu'industrielles. Ils voyagent avec la diligence postale de Sainte-Adèle, leur paroisse, jusqu'à la Chute-aux-Iroquois (Labelle), où le jeune Alfred s'arrête, puis jusqu'à la nouvelle colonie de Nominigüe. Louis-Norbert et Wilfrid y louent cheval et voiture et, par le Chemin Chapleau, tout juste terminé, atteignent la Ferme Rouge. Là, on leur prête un canot pour se rendre jusqu'au rapide où ils trouvent refuge dans un abri rudimentaire qui sert de gîte aux voyageurs : bûcherons, missionnaires, explorateurs. Pendant plusieurs jours ils explorent la région et étudient la qualité des sols. Ils se rendent jusqu'à la ferme Neuve dont l'organisation les impressionne au point de vouloir y acquérir des lots. «Pas à vendre», leur répond la compagnie qui exploite le site. La possibilité la plus intéressante reste donc le rapide de l'Orignal. Au retour vers Sainte-Adèle, ils empruntent le même itinéraire qu'à l'aller.

C'est peut-être à l'hôtel Renaud de la Chute-aux-Iroquois que commence cette guerre des gangs. Les Fortier y sont logés pour la nuit et rencontrent deux autres voyageurs, Solime Alix et Adolphe Bail, venus de Waterloo. Eux aussi vont explorer la région de la Lièvre. Alix aurait rencontré le curé Labelle qui lui a aussi vanté tout le potentiel du Rapide-de-l'Orignal.

Que se sont dit les quatre hommes? Les Fortier ont-ils informé Alix et Bail de leur projet de revenir s'établir au Rapide? Ont-ils mentionné les lots qu'ils avaient choisis?

C'est probable, mais on ne le saura jamais avec certitude. Ce qui est connu, c'est que Alix et Bail ont visité le Rapide-de-l'Orignal, dans les jours suivants, et décidé, eux aussi, de s'y établir. De retour chez eux, ils forment une société et se font concéder 489 acres de terres sur la rive nord du rapide.

Ce 23 septembre 1885, après une âpre discussion, le clan Fortier doit céder son territoire. Les trois frères construisent, sur l'île Bélanger, un chantier temporaire pour passer le premier hiver. Fin octobre, des arpenteurs gouvernementaux viennent tracer les lignes des lots et les frères Fortier

se voient concéder 720 acres de terre qui, sur la rive sud, s'étendent du ruisseau Villemaire jusqu'aux îles en aval du rapide, soit toute la partie appelée plus tard le haut-du-village.

Aucun des deux clans ne survivra longtemps. Georges Bail, Alphonse Hudon et Wilfrid Fortier quittent le Rapide après quelques mois; Adolphe Bail les suivra en 1895 et Alfred Fortier en 1898. Après plusieurs déplacements dans la région, Louis-Norbert Fortier se retire à Nominigüe en 1929 et meurt chez son fils Émile, à l'Annonciation, le 19 octobre 1932. Seul Solime Alix passera le reste de sa vie au Rapide et y mourra, le 16 février 1927, à l'âge de 70 ans.



Louis-Norbert Fortier



Solime Alix

Du Rapide-de-L'Original À Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

La légende du rapide de l'Original

Il existe plusieurs versions de la légende du rapide de l'Original, mais on s'entend généralement pour dire qu'il s'agit d'une légende amérindienne puisque le patronyme existait déjà avant l'arrivée des premiers colonisateurs. Pour souligner le fait que les Anishinàbeg et les Atikamekw¹ vivaient, de façon nomade, sur ce territoire, il y a quelques milliers d'années, voici une autre version de cette légende.

Il y a quelque cinq ou six mille ans, Ti-Canot et sa famille, de la nation des Atikamekw, vivaient au sommet du monde, à la hauteur des terres, là où se partagent les eaux. Devant son tipi, fabriqué d'écorces de bouleau et de branches de conifères, une rivière coulait vers le soleil qui se lève; derrière, une autre rivière coulait vers le soleil qui se couche. Les vieux l'appelaient la rivière aux Lièvres² parce qu'elle commence dans ces forêts de sapins poussant sur un tapis de mousse où les lièvres, qui raffolent de ces petits arbres toujours verts, y courent en si grand nombre, l'hiver, quand ils sont blancs, qu'on dirait que la neige bouge. Chaque année, à la lune des ouaouarons, la famille de Ti-Canot descend la rivière aux Lièvres pour aller au grand rassemblement des nations sur Kichì Sibi, le grand fleuve dans les terres du pays des Outaouais. Là, elle échange ses fourrures de caribous, d'orignaux, de pékans, mais surtout de castors, contre du maïs, du tabac, des colliers de pierre de couleurs et des pots de terre cuite. C'est le long de cette rivière que Ti-Canot a vu Gros Panache, le plus grand de tous les orignaux sauter au-dessus du

rapide. Depuis ce jour, les autres enfants se moquent de lui en l'appelant celui qui a vu l'original voler. «Dans ses rêves, dans ses rêves, lui crient-ils.» Mais Ti-Canot, lui, sait bien ce qu'il a vu.

Ce jour-là, comme à chaque voyage vers le campement d'été, sa famille s'était arrêtée, juste avant le rapide où les grands pins se bousculent pour se jeter dans la rivière fraîche, pour attendre là les autres familles de la bande. C'était la saison des hautes eaux qui cachent les rochers. Il faut vider les canots et transporter fourrures et bagages jusqu'au bas du rapide dans la petite baie où boivent les orignaux. Tout le monde travaille en silence en attendant l'éclaireur qui apparaît soudain, au détour du sentier qui contourne le rapide, en courant comme une bête traquée par les loups. Il dessine de ses bras levés une grande demi-lune. Aussitôt les chasseurs comprennent que Gros Panache est dans la baie. Ti-Canot rit en silence car il verra enfin l'animal fabuleux dont les vieux racontent les ruses pendant les soirées d'hiver devant le feu. Gros Panache est le plus rusé des animaux de la forêt et les bois qu'il porte sont aussi grands qu'un canot. Tous les chasseurs qui l'ont poursuivi, même le grand-père de Ti-Canot, le meilleur de tous les chasseurs de la bande, l'ont perdu.

L'éclaireur montre par gestes qu'il y a trois bêtes : Gros Panache, une jeune femelle et le petit qui tremble encore sur ses pattes. Pour

protéger le petit, ils ne pourront pas courir vite, pensent les chasseurs en prenant leurs lances à pointe de pierre. Loup-Gris, le plus vieux des chasseurs, dessine sur le sable l'embuscade. Un groupe contournera la colline pour couper la retraite des orignaux, un autre partira de la rive pour fermer le piège. Ti-Canot, qui n'a pas l'âge d'apprendre à chasser, fera le guetteur au pied du rapide, là où l'eau se repose. Si les bêtes échappent aux chasseurs, il les repoussera vers eux en criant et en frappant le tambour.

Ti-Canot descend le rapide et se met aux aguets. Bientôt le soleil tombe derrière la colline. Rien. Pas de bête. Pas de chasseurs. Ti-Canot rêve à l'été qui vient, Nipin, et aux poissons blancs qu'il pêchera et fumera. À la pâte de bleuets que sa mère préparera et qu'ils feront cuire l'hiver prochain. Aux jeux avec les autres enfants des bois. Puis, soudain, il entend un bruit qui se rapproche et qui grandit, un bruit plus fort que tous les tambours de la bande qu'on battrait de plus en plus vite. Il se lève et regarde vers le rapide. Alors il voit Gros Panache sortir de la forêt et voler comme un oiseau au-dessus du rapide. L'original tombe difficilement sur ses pattes sur l'autre rive, se relève, et brame triomphalement vers le ciel.

Quand les chasseurs revinrent, Ti-Canot leur raconta ce qu'il avait vu. Certains se moquèrent, d'autres croyaient déjà aux pouvoirs de cet original fabuleux. Ti-Canot, lui, était loin de se douter qu'il avait nommé

un lieu qui deviendrait un village et une histoire qui resterait pour toujours dans la mémoire des habitants de ce pays.



Illustration (fragment) de Diane Larose, L'original de Mont-Laurier, La Plume d'Oie, édition.

Notes:

1. J'ai respecté l'orthographe utilisé par les Atikamekw de Manouane.
2. J'emprunte l'expression de Mgr. Guigues lors de son voyage dans la région en 1848.

Du Rapide-de-L'Original À Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

La bataille du clocher

Lorsqu'il est chargé par Mgr. Joseph Thomas Duhamel, deuxième évêque du diocèse d'Ottawa, de la desserte des missions de la rivière du Lièvre et de la Kiamika, Augustin Desjardins a tout juste 30 ans. Curé de Labelle depuis le 17 novembre 1894, il arrive au Rapide-de-l'Original au cours de la première semaine du mois de septembre 1896. Il se trouve aussitôt plongé au cœur de la bataille du clocher. Cette chronique est inspirée de son récit et toutes les citations en sont tirées.

«Mon premier but, écrit le curé Desjardins, fut de préparer l'assemblée de paroisse, pour fixer le site de la chapelle. Après convocation, faite au prône de la messe paroissiale, Mgr. (Duhamel) délégua Monsieur l'Abbé (Samuel) Ouimet, curé de St-Jovite, pour présider l'assemblée, qui fut tenue dans le local, qui servait alors de chapelle à l'Ouest de la rivière, sur la propriété de Monsieur Alix.» L'assemblée fut houleuse et le jeune curé affirme avoir eu «une forte tâche pour empêcher ces gens d'en venir aux mains.» Deux clans s'affrontent pour bâtir la nouvelle église sur leur côté de la rivière : les gens de l'Ouest (rapide) et les gens de l'Est (haut du village) comme les identifie le curé Desjardins. Comme ni l'évêque, ni le nouveau curé ne voulaient trancher, on tint assemblée et vote. Le prêtre modérateur demande le vote secret. Le leader des riverains du rapide, Solime Alix, proteste et demande plutôt le vote à main levée. «On veut voir les faces, lance-t-il.» Le prêtre modérateur refuse sa demande et fait procéder au vote. Alix quitte la salle en colère en disant : «Que ceux qui sont pour moi, me suivent.» Ce que font la majorité des gens de l'Ouest. Bien sûr, les gens de l'Est remportent le vote.

La rivalité entre les deux groupes existait depuis plusieurs années déjà et le curé

Desjardins la connaissait bien. En 1892, il accompagnait, à titre de secrétaire, Mgr. Duhamel dans sa visite pastorale dans la région. Chacun des deux groupes en avait alors profité pour promouvoir son site auprès de l'évêque : les gens de l'Est, le site où se trouve l'ancienne École normale (Christ-Roi) et, au rapide, Solime Alix offrait la colline où sera érigée le futur séminaire (Polyvalente Saint-Joseph). Monseigneur ne se compromet pas et répond «qu'on ne pouvait mettre une église à tous les beaux sites.»

Fin novembre 1896, lors de la messe dominicale, le curé Desjardins lit à ses paroissiens le décret fixant le site de la future église sur un terrain donné par Monsieur Isidore Gauthier dans le haut du village (près du site de la future cathédrale). Après l'office religieux, des hommes demandent au jeune curé de tenir une assemblée pour protester contre ce décret. «Alors je leur fis remarquer que j'allais porter le Saint Viatique à une mourante, et que n'ayant pas de tabernacle pour y enfermer le Saint Sacrement, je ne pouvais laisser faire une assemblée dans la chapelle. Ils sortirent pour rendre compte de ce que je venais de leur dire. À ma sortie de la chapelle ces gens, groupés autour de la porte, continuèrent quand même leurs invectives contre Monseigneur et Son délégué.»

Le jeune prêtre comprend que la bataille du clocher n'est pas terminée et qu'il doit réagir. Dans l'après-midi du même jour il réunit «quelques hommes de bonne volonté» et les informe de sa décision de ne dire la messe au Rapide-de-l'Original que lorsqu'il y aurait un «abri sur le terrain donné pour l'église.» «Dès le lendemain, écrit le curé Desjardins, une équipe d'hommes se mirent à couper, sur le

terrain de M. Gauthier, les billots qui furent immédiatement transportés au moulin de M. J. Brière; ce bois scié fut apporté sur le terrain que l'on venait de déblayer, et une autre équipe se mit en frais de bâtir la construction (30 pieds X 40 pieds) à deux étages, qui servit de chapelle et de presbytère; quelques-uns d'entre eux avaient du bardeau qu'ils avaient préparé pour leur propre usage, ils l'apportèrent et l'on put ainsi couvrir la chapelle. À Noël, nous avions la messe de minuit dans notre nouveau local(…)» L'été suivant, le jeune curé pouvait habiter le presbytère au rez-de-chaussée de la nouvelle construction.

Si la bataille du clocher était terminée, le vrai clocher, lui, ne viendrait qu'en 1903 avec la construction de la première véritable église. Mais la cloche, elle, portera le prénom du jeune curé, Augustin. Né le 16 juillet 1866 à Saint-Augustin des Deux-Montagnes, Augustin Desjardins décédera le 15 janvier 1935 à Plaisance en Outaouais.



Augustin Desjardins (1866-1935), Deuxième curé du Rapide-de-l'Original.

Note:

Le récit manuscrit du curé Desjardins est conservé dans les archives de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides. C'est un don de M. Raymond Hamel, petit-neveu du curé Desjardins.



Le presbytère-chapelle construit en un mois en 1896

Du Rapide-de-L'Original À Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Ma cabane au Canada

Notre pays, c'est l'hiver. «La neige et le vent au froid se marient» dit le poète Gilles Vigneault. Pendant cinq mois, chaque année, l'Homo Quebecus doit faire face à cette terrible association. Mais plus qu'une saison, l'hiver est aussi le plus grand facteur ayant influencé la façon de construire une maison au Québec. C'est lui aussi qui détermine l'agenda du colon qui arrive dans le Nord et dont la priorité est de se mettre à l'abri pour l'hiver.

Le premier travail du groupe Alix, Bail, Hudon, arrivé en août 1885, sera de préparer pour l'hiver la cabane qui existait déjà près du rapide, là où est actuellement située l'usine électrique. Ils y habiteront pendant quatre ans et cette première habitation du Rapide-de-L'Original accueillera plusieurs des familles venues s'établir. Arrivés en septembre 1885, les frères Fortier construiront leur premier abri sur l'île Bélanger; les Lafleur, arrivés fin janvier 1886, s'établissent à environ un mille et demi en haut du rapide, rive ouest; François Thibault, Élie Le guerrier et deux de leurs enfants, arrivés en mars 1886, choisiront la rive est, peu après le ruisseau Villemare; Charles Bock retape, en juin suivant, le chantier abandonné par la compagnie Ross. Ces habitations sont sommaires, temporaires et conditionnées par l'hiver qui dicte la dimension de l'habitat, la grandeur du carré, le type de couverture, le nombre et l'orientation des ouvertures, portes et fenêtres, l'aménagement de l'espace intérieur.

Avec des instruments rudimentaires, les colons arrivent en canot ou en voiture à chevaux et ne transportent pas tous leurs outils, ces derniers construisent leurs

maisons d'abord en abattant les arbres dans l'espace qu'ils ont choisi. La première habitation est souvent essentiellement un assemblage de troncs d'arbres écorcés posés les uns sur les autres et encochés aux quatre coins à la hache. Ils utilisent le pin, un bois mou qui pousse en abondance ici et qui, contrairement aux bois durs comme l'érable, se laisse travailler facilement par les outils manuels qui font appel à «la force des bras». On calfeutre les interstices entre les troncs avec de la mousse de roche ou de l'écorce de cèdre. Une porte, peu ou pas de fenêtres, surtout sur les murs exposés au vent. Une seule pièce. Pas de chambre, ni cuisine, ni salon; seulement des lits contre les murs nus. Et le poêle au centre de l'espace.

Comme dans la chanson, c'est «ma cabane au Canada» blottie sous la neige au fond des bois dans l'immensité des grands espaces. La cabane porte en elle le mythe de l'homme des bois, du bon sauvage que la vie moderne (trains, villes sales aux égouts à ciel ouvert, travail dans des usines poussiéreuses et puantes, etc.) n'a pas réussi à corrompre. Elle est le symbole d'une pureté originelle toujours possible. Le lieu de repos du guerrier fatigué. Mais, en fait, la cabane en bois rond n'est pas une invention québécoise, ni canadienne. À part le camp de bûcherons et l'abri d'hiver vite fait, les Québécois ne faisaient pas dans le bois rond. On ne trouve guère de vestiges de ce type de construction devenu vite synonyme d'inconfort et de temps révolu. La cabane en bois rond est inspirée du log cabin américain hérité lui-même des Scandinaves et d'autres pays européens où des maisons en bois rond ont près de mille ans.

Ainsi, dans le Queyras, région des Alpes françaises, on pratique l'art de la Fuste, technique de construction en rondins bruts, depuis des siècles. La fuste est une maison en bois massif, faite de troncs ajustés les uns sur les autres. Ils gardent leur forme naturelle, mais sont parfois légèrement équarris sur leurs deux faces visibles, et entrecroisés aux angles. Les bois ne sont plus calfatés comme autrefois, mais ajustés, bois sur bois. La fuste est une maison confortable, solide, aux performances thermiques exceptionnelles. Sa durée de vie moyenne est de quatre à cinq siècles.

Aujourd'hui, l'architecture en bois rond est devenue très tendance au Québec, une mode que mettent à profit hôteliers et pourvoiries pour séduire une clientèle qui, lasse du plastique, réclame du «vrai», réclame sa cabane au Canada et veut retrouver le pays mythique de ses ancêtres coureurs des bois. Les billots utilisés dans ces constructions sont tournés de façon à devenir cylindriques et permettre leur usinage industriel; ils ont tous exactement la même forme. Mais il subsiste de

véritables chefs-d'œuvre de construction en bois rond comme le château Montebello, construit en 1930, par des artisans venus du Québec, mais aussi des pays scandinaves et de Russie, pays où ces techniques de construction sont en usage depuis des centaines d'années.



(Illustration : Lessard, Michel et Huguette Marquis, Encyclopédie de la maison québécoise, Éditions de l'Homme, Montréal, 1972, p.94.)



La première habitation du Rapide-de-l'Original, le chantier Alix-Bail. (Collection Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides) Dans les coins, les billes sont encochées à la hache.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Ma cabane au Canada (deuxième partie)

La cabane en bois rond n'était qu'un abri de survivance. Sitôt sa famille à l'abri de l'hiver, le colon travaille à sa maison permanente. Il profite du moment où la sève est à son niveau minimal, l'hiver, pour couper son bois et le préparer. Le bois se fend bien et, surtout, il est débarrassé des moustiques. Il n'a même pas froid, écoutez-le, il chante. Cette habitation sera de deux types : la maison en pièce sur pièce puis, avec l'établissement des moulins à scie, la maison à charpente de bois en planches.

La maison en pièce sur pièce a longtemps été considérée comme le modèle type de la maison québécoise. Au début, les pièces de bois sont équarries à la main; on trace les lignes de débitage avec une corde, passée à la chaux ou à la suie, tendue sur la pièce. Avec une hache spéciale, on donne de six pouces en six pouces des coups perpendiculaires, puis avec un outil à large taillant, on fait sauter les rondeurs. La pièce sera finie à la varlope ou à l'herminette. Selon la grosseur des arbres dont on dispose les pièces auront entre six et dix pouces autant en largeur qu'en épaisseur. Puis les blocs diminuent jusqu'à trois pouces d'épaisseur, mais la largeur suit celle des troncs débités. Empilées les unes sur les autres ces pièces sont assemblées en queue d'aronde dans les coins. Les interstices sont calfeutrées de mortier, de jute et plus souvent d'étoupe (partie de la filasse de chanvre ou de lin). Fait intéressant, on peut recycler ces maisons plusieurs fois en les désassemblant et en les reconstruisant ailleurs avec les mêmes pièces. C'était une façon de faire dont nous pourrions nous inspirer plutôt que de continuer à jeter la quantité incroyable de matériaux que nous utilisons depuis l'ère des bungalows. On a défiguré beaucoup de ces

maisons en les recouvrant de bardeaux, de planches, de déclins (clapboard) de toutes sortes.

La maison Alix-Bail est un bel exemple de maison en pièce sur pièce. Comme les deux associés ont construit un moulin à scie durant l'hiver 1887-1888, sur le ruisseau Alix, rive ouest, on peut penser qu'ils y ont taillé les pièces de leur maison. Elle a joué un rôle central dans les premières années de la colonie en étant tour à tour magasin général, chapelle, bureau de poste. Jusqu'en 1894, le curé de Notre-Dame-du-Laus, le père Eugène Trinquier, venait y célébrer la messe et les offices religieux plusieurs fois par année. Le premier curé du rapide, l'abbé Charles Proulx, y logera. Construite en 1889, la maison sera habitée par la famille Alix et Adolphe Bail, dont on oublie souvent de mentionner qu'il en est un des deux constructeurs, l'année suivante. Elle a été reconnue monument historique en 1984 par le gouvernement du Québec.

Dès que les rivières actionnent les premières scieries, dans presque chaque village, la planche succédera aux poutres équarries à la hache. Apparaît alors un système de construction qui immigré, on ne sait trop comment, des pays scandinaves : celui de la double paroi, appelé aussi à « charpente claire ». Il s'agit d'une construction en madriers verticaux distancés, recouverts de chaque côté de planches horizontales ou en diagonale. On remplira ce vide d'étoupe, de bran de scie et plus tard d'isolant. On ajoutera entre les murs du papier journal, du carton ou du papier goudronné.

Chacun de ces modèles de maison va s'adapter à l'hiver. D'abord, on surélève le carré sur un

solage dont les fondations plongeront de plus en plus profondément dans le sol pour qu'elles ne bougent pas sous l'effet du gel. Puis le perron-galerie permettra de circuler dehors sans neige; le tambour diminuera l'impact du vent lorsqu'on ouvre les portes. Les larmiers prolongent le toit chaque côté pour éloigner des murs et des fondations les eaux de fonte et de pluie qui peuvent geler dans la même journée. Portes et fenêtres sont doublées permettant de conserver une couche d'air isolante entre les vitres.

Mais la maison doit être aussi accueillante en été. Nos ancêtres vont manifester leur originalité en aménageant une cuisine d'été loin des feux de cuisine conçus pour réchauffer par temps froids. De ce rythme, du respect du cycle été-hiver, naîtra la maison québécoise au XIX^e siècle.



Assemblage à queue d'aronde ou à tête de chien.

(Illustration : Lessard, M et H. Marquis, Encyclopédie de la maison québécoise, Éditions de l'Homme, Montréal, 1972, p.402).



La maison Alix-Bail, bel exemple de maison en pièce sur pièce. (Collection Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides)

Du Rapide-de-l'Original à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

«Le 125^e de Mont-Laurier? Non, Monsieur!»

Une dame m'a téléphoné pour me dire qu'il était faux de prétendre que Mont-Laurier fête ses 125 ans :

- «Mont-Laurier n'existe que depuis 1909, Monsieur.

- Vous avez raison, Madame. La Corporation du village de Mont-Laurier a été créée en 1909. Avant, cet endroit s'appelait le Rapide-de-l'Original. C'est pourquoi tous les documents que nous produisons à la Société d'histoire pour cet anniversaire portent le titre : Du Rapide-de-l'Original à Mont-Laurier, 1885...

- Mont-Laurier n'existe que depuis 1909, Monsieur.

- Oui, Madame. Mais nous célébrons le 125^e anniversaire de l'arrivée des gens qui sont venus s'établir ici de façon permanente. Les Anishinabeg (Algonquins) fréquentaient la Lièvre depuis six mille ans déjà et les bûcherons depuis les années 1830. Mais les premiers défricheurs sont arrivés au Rapide-de-l'Original en 1885. Il y a donc 125 ans.

- Oui, mais Mont-Laurier n'existe que depuis ...

- ... 1909. Je sais, Madame.

Il est vrai que l'appellation Mont-Laurier n'apparaît dans notre histoire qu'en 1909. Mais que doit-on célébrer? Les premiers défricheurs du territoire que nous habitons aujourd'hui ou l'estampillage d'un papier par un fonctionnaire qui ne savait probablement même pas où se situait ce village qu'il officialisait. On ne crée pas une ville sur papier pour ensuite la remplir de gens; les gens s'installent sur un territoire et, quand ils sont assez nombreux, ils créent une municipalité. Mais je suis ravi que le sujet vous intéresse, Madame. Je vais vous raconter, du mieux que je peux, l'histoire de la municipalisation de Mont-Laurier. Attachez-vous, turbulences!

Mont-Laurier n'est pas la première municipalité créée sur notre territoire et est la

résultante d'une série de fusions et de défusions municipales étalées sur plus de cent ans. La première municipalité est celle des Cantons unis de Robertson et de Pope érigée le 7 octobre 1897. Regroupés autour de Solime Alix, les résidents du canton de Robertson avaient fait une première demande l'année précédente : demande rejetée car la loi exige 300 signatures pour que naisse une municipalité. Il leur faut donc se trouver des alliés. Soit les gens du canton voisin de Pope, soit ceux de Campbell, sur l'autre rive, ceux-là même qui viennent de leur «voler» leur église. Il n'en est pas question, bien sûr. Ce sera Robertson et Pope. Comme on le voit sur la carte, la municipalité englobe la montagne du Diable et le village qui prend naissance autour de la ferme Neuve. Le premier maire, M. Alix, est entouré des conseillers Charles Bock, Joseph Dumouchel, Joseph Forget, Joseph Jolicœur, Augustin Marcotte et Léonard Lafontaine de la ferme Neuve. Seuls les hommes propriétaires de biens-fonds peuvent voter et le vote se tient à main levée. Le vote au scrutin secret viendra en 1917.

Mais peut-être ne savez-vous pas précisément ce qu'est un canton, chère Madame? C'est une division cadastrale quadrangulaire de 100 milles carrés, soit dix milles (16 km) sur dix milles. Comme les rivières sont les seules voies de communication de l'époque dans la région, on a tracé les lots avec front sur les rivières pour qu'un nombre maximum de gens en profitent. Les premiers arrivants prennent les lots près de l'eau, dans le rang 1; les autres s'installeront dans le rang 2, puis le rang 3, et ainsi de suite. Pour épargner sur les coûts de construction de chemins, on instaurera souvent les rangs doubles. Par exemple, on bâtitra les maisons du rang 2 à l'extrémité nord de ses lots et celles du rang 3 à leur extrémité sud. On retrouve donc des maisons des deux côtés d'un même chemin qui devient le rang

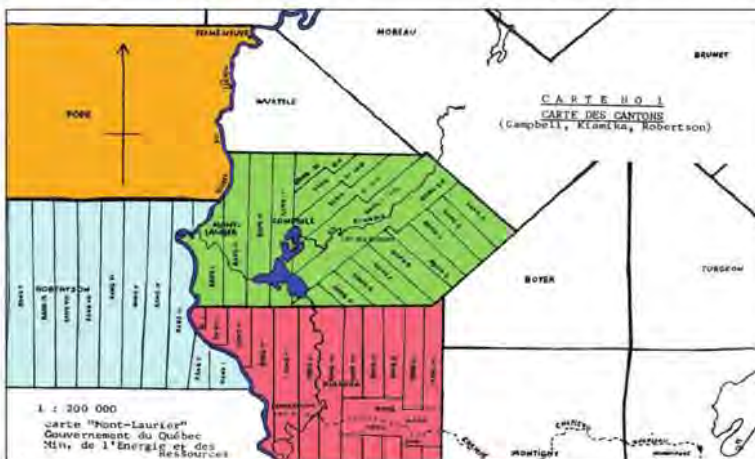
double 2 et 3. Qu'on appellera communément «le 2 et 3».

Un territoire qui se municipalise reçoit une certaine somme d'argent pour ses travaux d'infrastructures : routes, ponts, aqueduc. Les gens de Campbell, voyant arriver cet argent dans Robertson et Pope, demandent et obtiennent la municipalité du canton de Campbell en janvier 1900. Le premier maire, Jean-Baptiste Forget, marchand général dans le haut du village, tient conseil chez lui avec MM. Adrien Trudeau, Léon Plouffe, Odilon Guindon, Pierre Lortie, futur député de Labelle, Minisippe Charbonneau et Joseph Thibault. Au cours des années, le seul canton de Campbell donnera naissance à cinq municipalités : Mont-Laurier, Campbell est, Campbell ouest, Lac-des-Écorces et Val-Barrette.

Et ce n'est effectivement qu'en 1909, le 18 août,

chère Madame, que les citoyens du village de la municipalité de Campbell apprennent que le Lieutenant-gouverneur les autorise à fonder une nouvelle corporation municipale sous le nom de Mont-Laurier. Ce patronyme veut honorer le premier ministre du Canada de l'époque, Wilfrid Laurier. (On y reviendra.) Les premiers conseillers élus sont Jean-Baptiste Forget, Ovide Boisvert, Henri Coursol, Noé L'Allier, Melchior Forget, Wilfrid Touchette et Anthime Dubreuil, qu'ils élisent maire. Le village de Mont-Laurier est une toute petite municipalité qui va, grosso modo, de la Lièvre à l'actuel parc industriel en suivant le boulevard du même nom, puis traverse jusqu'à la gare à la hauteur de la Plaza Paquette. Le petit Mont-Laurier est formé, mais il reste de nombreux épisodes de fusions et de défusions avant d'en arriver à la ville que nous connaissons aujourd'hui.

La suite la semaine prochaine, chère madame.



Carte : Ministère de l'énergie et des ressources du Québec, dans OUELLETTE, Vincent, La formation d'un village de colonisation : Rapide-de-l'Original (Mont-Laurier), mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1982.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Petite histoire des municipalités de Mont-Laurier (suite et fin)

J'espère que vous êtes là, Madame, pour la suite de l'histoire de la formation de la ville de Mont-Laurier. Vous ne trouvez pas que ça ressemble à un roman à suspense? Moi, si. Donc, le petit village de Mont-Laurier se détache du canton de Campbell en 1909. Il se passe la même chose sur l'autre rive où les défricheurs autour de la ferme Neuve obtiennent leur municipalité, Ferme-Neuve, en 1911. En partant, ils emportent la partie nord du canton de Pope, du lac des Pionniers jusqu'à la ferme Neuve et la montagne du Diable.

Pendant ce temps, à Mont-Laurier, le conseil vote, en 1910, un emprunt pour doter le village d'un système d'aqueduc alimenté par le lac Thibault. C'est au tour des gens du Rapide de voir passer ce bel argent. Vous connaissez maintenant, Madame, la rivalité entre les gens des deux rives, rivalité qui date du premier jour, le 15 juillet 1885, et qui se poursuit toujours à cette époque. En 1913, Solime Alix rassemble ses amis des rues du Portage, Limoges et des terres où se trouvent aujourd'hui le Palais des Sports, l'Aréna et le Cégep, et les convainc de créer la nouvelle municipalité de Rapide-de-L'Orignal. Elle connaîtra une existence éphémère en raison de problèmes liés, entre autres, au système d'aqueduc : accidents et poursuites judiciaires. Faisant preuve de maturité politique, les deux maires rivaux, Alix et Éphrem Sabourin, négocient la fusion avec Mont-Laurier qui se fera en 1915. Vous suivez toujours, Madame? Rassurez-vous, rien ne bouge avant 1971.

Ah non! J'oubliais. Mont-Laurier acquiert le statut de ville en 1951. La municipalité des Cantons unis de Robertson et Pope prendra un temps le nom de Bourassa dans les années

1960, puis celui de Laurier Bourassa, officialisé le 1er janvier 1965, avant de redevenir Robertson et Pope, puis la municipalité de Des Ruisseaux en 1974. Sur l'autre rive Campbell est devenu Brunet en mars 1953. J'espère que vous suivez, Madame, moi, je suis perdu.

Le baby boom que connaît le Québec tout au long des années 1950-1960 fait grimper la population du petit Mont-Laurier qui étouffe à l'intérieur de ses limites. Les gens se construisent de plus en plus à l'extérieur du territoire de la municipalité, sur les hauteurs derrière la Plaza, le long des routes rurales, là où les taxes sont basses, mais tout en profitant gratuitement des services de la ville-centre : palais des sports, piscine, service d'incendie. De plus, à compter des années 1960, l'aqueduc du lac Thibault ne fournit plus, l'été, à la demande d'eau. Les gens de Brunet, qui profitent du système d'aqueduc de Mont-Laurier sans en payer les taxes municipales, sont les premiers rationnés même si le tuyau d'amenée passe sur une partie de leur municipalité. Alors, les femmes vont prendre les choses en main. Elles se présentent aux séances du conseil municipal de Brunet, bébés en main : «Il nous faut de l'eau pour laver les enfants. Il faut annexer Brunet à Mont-Laurier, quitte à payer les taxes. On veut un référendum.» Elles l'auront et le gagneront. En 1971, la partie ouest du canton de Campbell-Brunet, du lac des Écorces jusqu'à la Lièvre, devient partie de Mont-Laurier.

L'histoire se répète sur la rive ouest de la Lièvre où on envahit la municipalité de Des Ruisseaux, ex-municipalité de Robertson et Pope, derrière le Centre Hospitalier et le Cégep. Les taxes sont basses et on y profite de



Vue panoramique du « village » de Mont-Laurier vers 1919

services dont les coûts sont assumés par les citoyens de Mont-Laurier : piscine, Palais des Sports, service d'incendie. Je sais, Madame, que vous êtes toujours en colère contre la fusion de votre campagne avec Mont-Laurier parce que vos taxes ont augmenté; mais de plus en plus de gens réalisent qu'il y avait là une forme d'injustice et que tous doivent payer équitablement pour les mêmes services. Comme pour les services de santé.

Finalement, au début des années 2000, les fonctionnaires du Ministère des Affaires municipales du Québec proposent le

regroupement de six municipalités pour former un grand Mont-Laurier régional : Des Ruisseaux, Lac-des-Îles, Mont-Laurier, Beaux-Rivages, Lac-des-Écorces, Val-Barrette. Finalement, le projet sera divisé en deux municipalités : Beaux-Rivages, Lac-des-Écorces et Val-Barrette, d'un côté, puis Des Ruisseaux, Mont-Laurier et Lac-des-Îles de l'autre. Les citoyens de cette municipalité choisiront de se détacher.

On verra, la semaine prochaine, comment Mont-Laurier est devenu, à compter de 1909, la capitale du Nord. Bonne semaine Madame.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

Alphonse Génier : curé et personnage de roman

Alphonse Génier, troisième curé du Rapide-de-l'Orignal, est un personnage de roman comme on les aime. Comme chacun d'entre nous, il a glissé sur le mince fil entre le bien et le moins bien. Pour paraphraser des témoins de son époque, il marchait le crucifix dans une main et la galette de cash dans l'autre. Il était tout à la fois curé, homme d'affaires, politicien et visionnaire. Portrait d'un homme hors de l'ordinaire et controversé.

Lorsqu'il arrive au Rapide-de-l'Orignal, le 4 octobre 1901, Alphonse Génier est un jeune prêtre de 27 ans. Ordonné le 27 décembre 1898, il a été vicaire à Papineauville pendant un an et deux ans à Gracefield. Il trouve ici un bourg de colonisation d'une centaine de familles, dont une quinzaine seulement habite le village, qui ne jouissent d'aucun service. Il n'y a pas d'église, pas de cimetière. Chaque famille enterre ses morts dans sa cour. Sa première initiative sera d'aller rencontrer ses paroissiens chez eux. Il y découvre des gens tenaces, durs à l'ouvrage et désireux d'agrandir le pays. De conversation en conversation, de maison en maison, il développe sa vision : sa paroisse sera la capitale du Nord. Il se lance dès lors dans les grands travaux.

Peut-être suit-il le conseil du docteur Oscar Godard, avec qui il a fait le voyage depuis Labelle avec la diligence postale, de trouver lieu plus approprié pour enterrer les morts que son jardin. Une épidémie de diphtérie a tué de nombreux enfants en 1898 et la proximité de ces cadavres n'est pas saine. Sa première œuvre sera donc le cimetière de Notre-Dame-de-Fourvières où aboutit maintenant la rue

Génier. Il faut ensuite une église. Il organise plusieurs corvées pour couper le bois, le transporter au moulin près du pont, le scier, ériger les fondations en pierres. Un entrepreneur fera le gros œuvre et la nouvelle église, toute blanche, est bénie le 10 septembre 1903 par l'évêque du diocèse d'Ottawa, Mgr. Thomas Duhamel. On peut déjà voir dans cette réalisation l'habileté politique du personnage. Pour se rallier les résidents de la rive ouest du rapide, toujours furieux de s'être fait voler leur église, il en aurait modifié le plan initial. La façade, qui devait donner sur la rue de la Madone (aujourd'hui), est tournée vers le côté nord de façon à être visible et par les gens du rapide et par ceux du village. Maintenant qu'il a assuré des services religieux à sa paroisse, le curé Génier se lance dans des œuvres moins spirituelles.

Il n'hésite pas à utiliser le prône ou le perron de son église pour lancer pétitions après pétitions : pour de meilleurs chemins, pour la poste, pour le chemin de fer. Il écrit aux médias nationaux pour vanter ses projets et ses réalisations. Il va jusqu'à dire en chaire : Il faut voter Charles Major (député libéral) et Lomer Gouin (1er ministre à Québec) si vous voulez obtenir le train. Il se lance dans une intense activité de lobbyiste dirigeant des délégations à Ottawa comme à Québec. Il promet au Premier ministre canadien, Wilfrid Laurier, de renommer le Rapide-de-l'Orignal Mont-Laurier si le train s'y rend. Bilingue, il est Franco-Ontarien, il rencontre les dirigeants du CPR. Le 15 septembre 1909, quand le premier train entre en gare, le curé Génier est à bord.

Depuis quelques années déjà, il défendait le dossier du nouveau district judiciaire que Nominique, où les juges avaient commencé à siéger, devait obtenir. Devant la valse-hésitation de Lomer Gouin, il va faire pression à Ottawa avec son nouveau député fédéral, le même Charles Major. Mont-Laurier obtient, en 1910, le district judiciaire et ce qui vient avec : juges, avocats, notaires, palais de justice. Localement, avec son ami le notaire Anthime Dubreuil, ils détachent le village de Mont-Laurier de Campbell, en 1909. Ce dernier sera le premier maire. Il travaille aussi à l'érection de la Commission scolaire qui va construire l'Académie du Sacré-Cœur.

Il lui manque un dernier coup d'éclat : un diocèse. Là aussi, il sera opportuniste et les circonstances joueront en sa faveur; Mont-Laurier sera le siège épiscopal du nouveau diocèse détaché de celui d'Ottawa. Le nouvel évêque, François-Xavier Brunet, en fait son ministre des finances en le nommant procureur diocésain, en décembre 1913, et il sera un des artisans de plusieurs réalisations : l'évêché, la cathédrale et le Séminaire.

En novembre 1914, Alphonse Génier fait une demande curieuse, pour un prêtre, à son évêque : être relevé de son ministère pour s'occuper de ses «affaires». Car il possède de nombreux terrains dans le village, au lac Nominique, au Lac-des-Écorces, au Lac-du-Cerf; il est associé dans la Briqueterie, dans la fonderie, dans un moulin à scie, dans la Laurentian Water & Power Company (l'usine électrique).

PAR GILLES



Deschatelets



Alphonse Génier (1874-1940)
Un curé entrepreneur (1901-1913)

Des problèmes de santé le font quitter ses fonctions de procureur diocésain en 1916 et on lui confie la cure de Saint-Faustin. En 1932, il est nommé curé de Ferme-Neuve et le demeure jusqu'à sa mort en 1940. Il y est inhumé. Maurice Lalonde, dans ses Notes historiques sur Mont-Laurier..., publié en 1937, résume bien son œuvre : « Si Mont-Laurier est aujourd'hui chef-lieu judiciaire, terminus de voie ferrée, centre religieux, éducationnel et économique de premier ordre dans le Nord, cela est dû au curé Alphonse Génier. Il a été, qu'on me permette le mot, un second curé labelle. » p. 157.

Du Rapide-de-L'Original à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

«On va au train!»

Les talons claquent sur les trottoirs de bois imitant un flamenco au rythme fou. Les femmes ont ressorti leur chapeau de Pâques en y enlevant les fleurs de tissus, qui ne sont plus de saison, les hommes portent leur habit de noce. Avant de partir, les jeunes hommes cultivateurs ont plongé dans la rivière pour ne pas sentir l'étable; les jeunes femmes ont raclé le pot de poudre de la grand-mère. Les enfants courent et sautent comme les veaux qu'on lâche au printemps. C'est fête au village, le premier train arrive ce 10 septembre 1909 et tout le monde veut y être. «All aboard! En voiture!».

C'est un convoi spécial de dignitaires et de dirigeants du Canadien Pacifique. Quelques jours plus tard, le 15 septembre, le premier train voyageur régulier fera son entrée à la gare, nommée pour quelque temps, Duhamel, en l'honneur de Mgr Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa, qui vient de décéder. Elle a été construite par les employés du Canadien Pacifique dans le style victorien, à partir d'un plan uniforme pour toutes les gares de la compagnie. Elle mesurait, à l'origine, 50 pieds par 22 pieds et comportait le bureau du chef de gare, la salle d'attente, la salle des bagages, une cuisine, une salle à manger et quatre chambres à coucher à l'étage. Vers 1927, elle est agrandie pour atteindre 119 pieds de façade.

La marche du P'tit train du Nord de Montréal à Mont-Laurier se fait lentement même s'il devient de plus en plus évident, dès la fin du 19^e siècle, que la colonisation du territoire ne peut plus se faire par le seul chemin des rivières. Il atteint Saint-Jérôme en 1876, Sainte-Agathe-des-Monts en 1884, Chute-aux-Iroquois (Labelle) en 1893 et Nominiguan en 1904. On a vu dans une chronique précédente le combat acharné du curé Génier pour que le train atteigne son village. En juillet 1907, commencent les travaux pour déterminer le meilleur tracé; on recrute la main-d'œuvre sur place et le toujours présent curé Génier exhorte

ses ouailles à travailler pour le train plutôt que d'aller dans les chantiers. Deux ans de travaux amènent le train en passant par les stations de Loranger, Campeau, Hébert au lac Saguay, Routhier à Val-Barrette puis, depuis le lac des Écorces, la voie ferrée suit le ruisseau Villemaire.

L'arrivée du chemin de fer n'est pas seulement une distraction merveilleuse; elle va complètement modifier le contexte socio-économique du jeune village : le train brise l'isolement, facilite les déplacements, ouvre de nouveaux marchés pour les produits locaux (produits agricoles et industrie du bois) et assure l'approvisionnement (nourriture, vêtements, meubles, etc.) Elle entraîne aussi de nouveaux investissements venant de l'extérieur comme la McLaren qui vient installer ses bureaux et entrepôts. Pendant des décennies le train sera un outil essentiel au développement économique de Mont-Laurier.

Pendant les soixante-douze ans que durera le transport ferroviaire, quatre chefs de gare se succèdent : M. Hermas Lamarche sera en poste de 1909 à 1953, Charles Paquin l'année 1953-1954, Albert Liboiron de 1956 à 1961 et Armand Gignac de 1961 à 1981. Mais, concurrencé par le transport routier le service ferroviaire voit sa clientèle baisser de façon continue et sera abandonné en 1981. Le dernier train de passagers quitte la gare le 11 novembre 1981. Plus de 200 personnes se déplacent pour assister au triste événement et entendre, une dernière fois : «En voiture!» Le transport de marchandises durera jusqu'au 31 décembre 1986, puis la gare sera fermée.

Une période de détérioration rapide affecte la gare jusqu'en 1992, quand un comité provisoire de citoyens est mis sur pied pour faire échec au vandalisme et au manque d'entretien. Lorsque qu'en octobre 1994 un incendie détruit la

PAR GILLES



Deschatelets



La gare telle que construite à l'origine.



Le dernier train de passagers le 11 novembre 1981.

toiture, une corvée de réparation temporaire est mise sur pied. Le 14 avril 1996, est créée la Fondation de la gare qui a pour but de veiller à la conservation du bâtiment. Elle entreprend une levée de fonds pour la réparation permanente de la toiture, des murs extérieurs et le dégarnissage des murs de l'étage. En juin 1997, une nouvelle corvée permet de redonner à l'extérieur ses couleurs d'antan.

En juillet 1997, une subvention de la Corporation de développement des Laurentides permet la rénovation du rez-de-chaussée et la Fondation mène une autre levée

de fonds pour la restauration du premier étage. Les travaux se mettent en branle au mois de septembre suivant. L'objectif de la Fondation de la gare étant atteint, elle termine ses activités officiellement en octobre 1999. La gare abritera alors tour à tour un gîte et un restaurant puis la Corporation de la télévision communautaire. Classée gare ferroviaire patrimoniale désignée en 1991, le bâtiment historique a célébré ses 100 ans portes et fenêtres barricadées. Et vide.

Mais la MRC, gestionnaire du bâtiment, travaille à sa restauration et à son occupation. Souhaitons à la gare un autre cent ans de vie.

Du Rapide-de-L'Original à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

Accueil triomphal du 1^{er} évêque

Lorsque le cardinal Paul-Émile Léger revint de Rome, en 1953, avec la pourpre cardinalice, il déclarait solennellement aux milliers de personnes venues l'acclamer à l'aéroport : « Montréal s'est faite belle pour accueillir son Prince! » Le premier évêque du nouveau diocèse de Mont-Laurier, Mgr François-Xavier Brunet, aurait pu dire la même chose devant l'accueil triomphal que lui réserve la population de la région à son arrivée à la gare de Mont-Laurier le 29 octobre 1913.

Campons le décor. La gare, les édifices publics, les commerces, les maisons sont décorés de sapinages qui colorent le village en vert et le parfum. Sur le trajet menant de la gare à l'église se dressent des arcs de verdure illuminés – le village est maintenant électrifié – et reliés entre eux par des banderoles et des lumières électriques. Partout flottent drapeaux, bannières et lumières de toutes les couleurs. Et, en arrière-scène, dominant ce décor de théâtre, s'illumine, pour la première fois, la croix de la colline Alix. À la nuit tombée, le village brille comme un feu d'artifice. On se couchera tard, ce soir-là, pour jouir du spectacle.

Il est un peu plus de dix-neuf heures quand le convoi spécial nolisé entre en gare. Le nouvel évêque est accompagné de Mgr Gauthier, l'archevêque d'Ottawa qui a présidé les

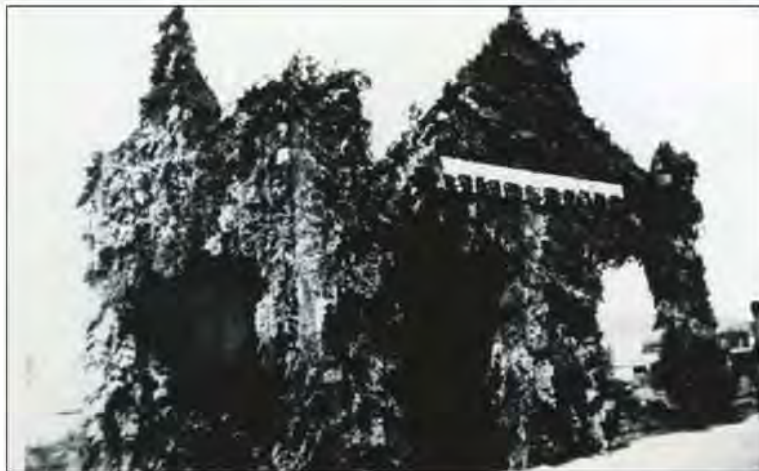
cérémonies du sacre de Mgr Brunet, de Mgr Latulipe, du vicariat apostolique du Témiscamingue et de toute une suite de prélats, prêtres, parents et amis. Plusieurs trouveront place dans les voitures qui, précédées de la fanfare, et suivies du peuple qui, lui, va marchant, mènent le cortège vers l'église où le nouveau pasteur s'adresse à ses fidèles. Il termine sur ces mots : « ... je veux que tous mes travaux, toutes mes énergies tendent à assurer le progrès de la région. Je suis à vous de corps et d'âme, à vous pour toujours. » Sortant de centaines de poitrines réjouies, on entendit le Te Deum de grâces dans toutes les maisons du village.

Car la bataille a été rude pour l'obtention du siège épiscopal d'un diocèse au nord de celui de Montréal. On parlait d'abord de Saint-Jérôme, puis de Sainte-Agathe, de Labelle, de Nominique, de Maniwaki. En 1910, deux paroisses restaient sur les rangs : Mont-Laurier et Nominique, où l'archevêque d'Ottawa vient bénir le Séminaire. Séminaire veut souvent dire diocèse. Nominique prend les devants. Mais, sur les bords de la Lièvre, le rusé curé Génier veille. Il va faire le tour de ses amitiés politiques, Henri Bourassa, Wilfrid Laurier, avec un projet aux arguments solides. Sa paroisse est au centre de la colonisation du nord sur les rives de la Kiamika, de la Lièvre, de la Gatineau et des nouveaux territoires qui vont s'ouvrir avec le prolongement du train vers

PAR GILLES



Deschatelets



Arc de verdure

Ferme-Neuve et l'Abitibi. Il faut un évêque colonisateur pour redonner de l'élan à la conquête du nord. De plus, son projet demande le morcellement du seul diocèse d'Ottawa, immensément grand, et ne touche pas celui de Montréal qui vient de perdre une partie de son territoire pour Saint-Hyacinthe. Les deux paroisses sont à égalité : il y aura prolongation. Elle se déroule en juillet 1911 lors de la première visite de Mgr Gauthier à Mont-Laurier. Le curé Génier met en scène une grande cérémonie d'accueil et lui vend son projet.

Le vingt et un avril 1913, le pape Pie X signe le décret pontifical érigeant le diocèse de Mont-Laurier. Il compte un peu plus de 30 000 habitants répartis en 28 paroisses et 7 missions. Son premier prélat est donc François-Xavier Brunet, 45 ans, qui a été secrétaire des évêques Duhamel et Gauthier d'Ottawa. Il est né à Saint-André d'Argenteuil le 26 novembre 1868, de François Brunet, voiturier, et de Léocadie Joly.



Monseigneur Brunet

Accueil triomphal du 1^{er} évêque

Quelques semaines après son entrée en fonction, il nomme le curé Génier procureur diocésain, avec le mandat de construire un évêché, et l'abbé Joseph-Eugène Limoges, curé de Montcerf, à la cure de Notre-Dame-de-Fourvières en remplacement du curé Génier. L'abbé Pierre Neveu est désigné vicaire à la paroisse cathédrale et prêtre-colonisateur. Les quatre hommes logent dans le presbytère qui fut un temps chapelle-presbytère. C'est là qu'ils entreprennent de bâtir, en quelques années, l'infrastructure religieuse de leur nouveau diocèse : un évêché, une cathédrale, un séminaire.



Mgr François-Xavier
Brunet (1868-1922)
Premier évêque du
diocèse de Mont-Laurier

Quand il s'est adressé aux fidèles venus l'accueillir lors de son arrivée, Mgr Brunet leur a dit : «Je suis à vous de corps et d'âme, à vous pour toujours.» Il ne croyait certes pas que toujours serait bientôt. Au retour d'un voyage à Saint-Boniface au Manitoba, à l'automne 1921, le prélat ressent un grand épuisement. Il doit s'aliter puis être hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal où il ne se remet pas d'une intervention chirurgicale et meurt le 7 janvier 1922. Il avait 53 ans. Son corps repose dans la crypte de la cathédrale maintenant attenante au parvis original devant la nouvelle construction.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Le budget de l'an Un (1909)

C'est la saison des budgets et des taxes municipales. Parlons donc budget. Devinez quelle était l'ampleur du premier budget (1909) de la nouvelle Corporation municipale du village de Mont-Laurier? Ne trichez pas en allant voir plus bas dans le texte. Allez, donnez-moi un ordre de grandeur. Cent mille dollars? Non. Cinquante mille? Non. Dix mille? Mille? Quoi, vous donnez votre langue au chat? Trop facile.

On l'a vu, le territoire du village de Mont-Laurier est taillé à même celui de la municipalité de Campbell et, pour la plus grande partie, sur les lots des frères Fortier, Louis-Norbert et Alfred, arrivés en 1885. Sa population est de 431 personnes en 1909, 632 en 1910 et 1 212 en 1912 selon les données démographiques de la paroisse de Notre-Dame-de-Fourvière. (On donne souvent dans les livres et articles de journaux la population de la paroisse entière qui comprend le village plus des rangs des cantons Campbell, Kiamika, Pope, Robertson et Wurtèle. Ces derniers chiffres touchent la population du village seulement.) La première session du premier conseil a lieu le 15 décembre 1909 et les conseillers, élus à main levée, sont Messieurs : Jean-Baptiste Forget, marchand; Ovila Boisvert, boucher; Melchior Forget, marchand; Wilfrid Touchette, marchand et maître de poste; Henri Coursol, forgeron; Noé L'Allier, postillon; et Anthime DuBreuil, notaire. Les conseillers choisissent M. DuBreuil comme maire. Il le restera jusqu'en 1916.

La première imposition foncière sur les immeubles sera de un cinquième de sou et sera portée à un tiers de sou en 1912. Le secrétaire-

trésorier de la municipalité, Abondius Juteau, aura comme première tâche d'établir le premier budget municipal qui prévoit des dépenses de l'ordre de 225 \$ – l'aviez-vous deviné? – réparties ainsi : salaire du secrétaire-trésorier : 100 \$; papeterie : 10 \$; location de la salle du conseil : 36 \$; intérêt sur emprunt (incorporation) : 30 \$; dépenses imprévues : 49 \$. Comme les coffres de la nouvelle municipalité sont vides, elle a dû emprunter 500 \$ au Séminaire de Saint-Hyacinthe pour payer ses frais d'incorporation.

Le travail ne manque pas pour les nouveaux conseillers. On embauche deux autres employés : Théophile Corbeil, au poste d'inspecteur agraire et Ménasippe Cloutier comme «gardien du clos pour les animaux échappés». Le conseil légifère sur l'uniformité de la construction des nouveaux trottoirs de bois pour y empêcher la circulation du bétail et l'installation de broche barbelée pour délimiter les terrains le long des trottoirs. Question d'esthétique, mais aussi pour empêcher que les villageois y déchirent leurs beaux habits du dimanche.

Le 6 juin 1910, il accorde à Eugène Danis, de l'Annonciation, la franchise pour l'installation d'un système téléphonique disponible de six heures à vingt-trois heures, mais avec la contrainte de donner les communications au médecin jour et nuit. En décembre, le conseil retire à M. Danis cette franchise en raison de ses difficultés financières. En mai 1912, la Lièvre River Telephone, propriété de la McLaren, achète la franchise et l'exclusivité de son exploitation dans le village.

Dès le mois de septembre 1910, on parle d'un



Dans les années 1910, les trottoirs de bois bordent la Rue Principale (rue de la Madone) jusque vers le bas du village.

projet d'aqueduc alimenté à partir du lac Thibault situé sur les terres de Joseph Thibault dans le bas du village. Au printemps suivant, le conseil vote le règlement no 11 qui autorise un emprunt de 22 000 \$ à l'Alliance nationale de Montréal pour financer le projet. Pour épargner sur les coûts de construction les tuyaux sont fabriqués de planches de cèdre goudronnées. En janvier 1913, le conseil décide de municipaliser l'aqueduc, mais, de fait, le contrat d'achat ne sera signé qu'en décembre 1919.

Le 16 octobre 1911, le conseil accorde à Jean-Baptiste Reid le privilège exclusif d'installer des poteaux dans les rues pour la distribution de l'électricité. Le mois précédent avait commencé la construction de l'usine électrique, la Laurentian Water & Power Co., et d'une digue en béton armé sous le vieux pont de bois au-dessus du rapide.

À l'automne 1912, le conseil décide de

remplacer le pont enjambant le ruisseau Villemare par un pont plus moderne et la construction d'un deuxième pont sur la Lièvre. Le pont Devlin, du nom du ministre de la colonisation Charles Devlin, érigé plus près de l'actuel pont Albiny-Paquette, ouvre de nouveaux territoires de colonisation en reliant les vallées de la Lièvre et de la Gatineau.

Pour éviter les risques d'incendie, sont passés les 20 mars et 5 mai 1913, des règlements obligeant les propriétaires à construire leurs cheminées en briques et ciment. Devant le nombre grandissant de voitures dans les rues, le conseil décide à la séance du 4 mai 1914, de se prévaloir de la nouvelle «loi des bons chemins» du gouvernement du Québec, en vertu de laquelle celui-ci paie 50% des coûts de construction, pour commencer le macadamisage des chemins municipaux.

En 1916, Jean-Baptiste Forget succède à Anthime DuBreuil et sera maire jusqu'en 1921.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES

Deschatelets



Construite en 1918-1919, la cathédrale est de style gothique français dépouillé.

La cathédrale brûle !

Le premier février 1982 est à jamais un jour de grand deuil dans l'histoire de Mont-Laurier. En cette fin d'après-midi, une épaisse colonne de fumée noire s'élève tout à coup du centre de la ville dans le ciel blanc d'hiver. La rumeur se répand comme un seul cri : «La cathédrale brûle!» Les villageois se précipitent hors des maisons, à peine vêtus, les commerçants ferment boutique. Tous n'ont qu'une phrase en tête : ce n'est pas possible. En s'approchant du brasier, des gens pleurent, certains s'agenouillent pour prier, d'autres sont pétrifiés comme des statues. Chacun a le sentiment profond de perdre quelque chose qui lui appartenait en propre.

Le 16 juillet 1916, lors d'une assemblée de paroisse avec le premier évêque du nouveau diocèse de Mont-Laurier, Mgr François-Xavier Brunet, décision est prise de construire une église-cathédrale en pierre pour remplacer l'église de bois érigée en 1903. Un an plus tard, le 13 août 1917, l'évêque convoque une assemblée qui procède à l'élection des cinq syndics qui veilleront à la construction de la cathédrale au nom de tous les paroissiens : Messieurs Frédéric Dufresne, Évariste Forget, Augustin L'Allier, André Martineau et Aldéric Ouellette.

Les architectes Viau et Venne, de Montréal, proposent une église de style gothique français dépouillé, de dimensions relativement imposantes, mais à qui les lignes verticales de sa façade donnent une certaine légèreté. Son clocher se projette jusqu'à cent soixante-dix pieds au-dessus de sa double porte principale flanquée de deux portes latérales. L'ensemble mesure soixante pieds de large sur cent soixante-quinze, en plus des chapelles

latérales. Sans avoir la prétention de certains églises grandioses, elle a belle allure sur sa colline dominant le paysage environnant.

L'entrepreneur local Samuel Ouellette prend charge des travaux de construction pour la somme de 65 000 \$. Ils débutent en avril 1918 et, le seize juin suivant, Mgr Brunet bénit la pierre angulaire qui, sur les fondations, fait l'angle extérieur du bâtiment. Le granit gris de son revêtement extérieur provient d'une carrière située au flanc de la colline où se dressent aujourd'hui la bien nommée école des carrières et l'église Cœur-Immaculée. La première messe est célébrée le 23 février 1919, dans une église inachevée, et la bénédiction officielle le 1er octobre suivant.

En grandes pompes. Sous les arcs de verdure et de lumières, c'est maintenant une tradition, les invités, arrivés en wagon réservé le soir du 30 septembre, sont escortés depuis la gare par une cinquantaine d'automobiles. Le délégué apostolique du Vatican, Mgr Pietro di Maria, est accompagné des archevêques Paul Bruchési de Montréal et Charles-Hugues Gauthier d'Ottawa et des évêques Joseph-Médard Émond de Valleyfield, Simon-Herman Brunault de Nicolet et Élie Anicet Latulippe d'Haileybury (Nord-est ontarien, Témiscamingue et une partie de l'Abitibi). Des supérieurs de plusieurs communautés religieuses, une centaine de prêtres, l'architecte Venne comptent aussi parmi les invités d'honneur. On célèbre la bénédiction de la cathédrale, mais aussi le vingt-cinquième anniversaire de la paroisse Notre-Dame-de-Fourvière.

L'intérieur du nouveau temple est en plâtre et son aménagement s'étendra sur de

nombreuses années. Le 21 août 1920, Mgr Brunet érige un chemin de croix dont les tableaux sont l'œuvre de l'artiste romain Pisari, d'après l'œuvre de Frédéric Overbeck, chef de l'école de peinture romantique catholique allemande. Le 12 mars 1924, l'assemblée de fabrique vote l'aménagement de l'intérieur de la cathédrale : boiseries, stalles, chaire, bancs seront fabriqués en chêne rouge de Kiamika, selon les plans des architectes Viau et Venne, par Caron et Frères de Mont-Laurier. Les vitraux d'art pour les quatorze grandes fenêtres et la rosace seront commandés, en 1949, à la maison Bessac de Grenoble et posés en 1954 et en 1958.

Érigée à l'intérieur des murs de pierre restés debout après l'incendie, la nouvelle cathédrale, dessinée par l'architecte André Simon, sera consacrée le 12 mai 1985 par Mgr Jean Graton. On y célébrera la messe d'inauguration de l'année du centenaire de Mont-Laurier le premier janvier 1985.



Boiseries, chaire, bancs sont en chêne rouge provenant de Kiamika.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Les années 1910 : les grandes constructions

«Il n'y a qu'une chose que les gens de Mont-Laurier ne peuvent nous prendre, disaient ceux de Nominungue à la fin des années 1910 : ce sont nos lacs!» Qu'on en juge : le terminus du chemin de fer, le district judiciaire, le diocèse – avec la cathédrale et l'évêché, le Séminaire, autant de projets qui passent par Nominungue avant d'être définitivement mis en place à Mont-Laurier. Frustrant.

On a déjà parlé de la gare et du diocèse; quelques mots maintenant sur le district judiciaire et le palais de justice. Au début du 20^e siècle, l'administration judiciaire des cantons du nord, centralisée à Hull, chef-lieu du district, est débordée. On parle d'ériger un nouveau district judiciaire plus au nord. À Nominungue, commerçants, notables et cultivateurs se rassemblent autour des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception pour créer, en juin 1906, la Coopérative des Colons du Nord afin de promouvoir le développement de la localité. On y lance aussi un journal, Le Pionnier, bientôt renommé L'Ami du colon. Au mois de janvier 1907, le juge Rochon de la Cour Supérieure du district d'Ottawa vient y présider la première session d'une cour de circuit. En septembre suivant, la Cour de Circuit siège dans le nouvel Hôtel-de-ville que les résidents qualifient déjà de Palais de justice.

Mais sur la Lièvre, le rusé renard veille. Le curé Génier reprend ses activités de lobbyiste à Ottawa, auprès du premier ministre du Canada, Wilfrid Laurier, puis à Québec, auprès du premier ministre Lomer Gouin. Ce dernier hésite longuement mais lorsqu'il annonce, en 1910, la création du nouveau district judiciaire de Montcalm, Mont-Laurier en est désigné comme chef-lieu. À la grande consternation des

gens de Nominungue.

En avril 1911, le gouvernement du Québec achète de Joseph Hilaire Chasles le terrain sur lequel le palais de justice sera construit. De style néo-classique, le bâtiment a été dessiné par l'architecte Elzéar Charest et construit par l'entrepreneur Joseph Gosselin de Lévis. Les travaux de construction débutent en janvier 1912 – bien que le fronton porte l'inscription 1911 – et seront terminés en avril 1913. Officiellement inauguré en novembre de cette même année, l'édifice de deux étages abrite la Cour Supérieure, la Cour du Circuit, une salle d'audience à l'étage et une annexe, à l'arrière, où est située la prison. Il est le premier édifice gouvernemental à être construit à Mont-Laurier. À la création de la division du Régistre de Labelle-Nord, en 1918, le registraire, qui procède à l'enregistrement de tous les actes de vente, s'y installera.

Avant les travaux de rénovation entrepris en 2003, le palais de justice n'avait subi aucune modification importante depuis sa construction, si ce n'est le remplacement des fenêtres en 1979 et de modestes travaux pour le rendre conforme aux normes en 1992. Réalisés au coût de 20,4 M\$, ces travaux ont consisté à rénover la partie avant du palais et à démolir la partie arrière, l'ancienne prison fermée depuis 1987, pour y construire un agrandissement. Le nouvel aménagement a en outre permis de regrouper les greffes, de rapatrier la bibliothèque de droit et d'améliorer la sécurité des aires de circulation intérieure.

Le nouveau palais comporte trois salles d'audience et tous les locaux nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil judiciaire. Le volume intérieur de la salle d'audience et le mobilier d'origine, dont la valeur patrimoniale est d'un grand intérêt, ont été préservés et mis en valeur.

La décennie des grands travaux



Le palais de justice construit en 1912-1913.



Le premier séminaire construit en 1915.



L'évêché construit en 1914.



L'Académie construite en 1914.



La cathédrale érigée en 1918-1919.

Du Rapide-de-L'Original à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Les années 1910 : l'Évêché et l'Académie

Il y a quelques semaines nous avons laissé le triumvirat dirigeant la paroisse et le nouveau diocèse de Mont-Laurier en plein conciliabule. Mgr l'évêque Brunet, son procureur diocésain, l'abbé Génier, et le nouveau curé Limoges habitent la chapelle-presbytère de 1896 où on a aménagé des chambres à l'étage. Le bâtiment est électrifié, mais ils y vivent à l'étroit et il ne convient guère à la dignité et à la charge épiscopale. Les trois hommes ont de longues soirées pour établir la listes de leurs priorités : un évêché, une église-cathédrale, un séminaire, des écoles.

Dès le printemps 1914, il est arrivé le 29 octobre précédent, Mgr Brunet annonce l'érection du nouvel évêché et en confie la tâche à son ministre des finances Génier. Entrepreneur et entreprenant, ce dernier, avant de contracter un emprunt qui endetterait le jeune diocèse, lance un appel à la générosité des paroissiens : il offre 5% d'intérêt sur les prêts locaux. Succès inattendu : il récolte 8 200 \$ en une semaine. Considérant

que la valeur totale des propriétés imposables de Mont-Laurier est de 118 835 \$, la réponse est enthousiaste. On peut lancer les travaux. Les architectes montréalais Viau et Venne proposent les plans d'un édifice de deux étages avec toit en mansarde, à la fois imposant et élégant, faisant face à la rue principale. La brique de son revêtement extérieur est fabriquée avec la terre argileuse du village par la Briqueterie Rapide-de-l'Original, communément appelée «La Briquade». L'entrepreneur Samuel Ouellette doit livrer le bâtiment pour le mois de décembre suivant pour 30 000\$. Le 28 octobre 1914, Mgr Brunet célèbre son premier anniversaire d'épiscopat en bénissant le nouvel évêché. Les religieuses de la Communauté du Sacré-Cœur verront à la cuisine et à l'entretien du bâtiment.

En 1947, l'édifice est prolongé du côté de l'actuel CSLD Sainte-Anne, un quatrième étage est ajouté et l'ensemble est recouvert de granite rouge provenant d'une carrière de Lac-Saguy. Aujourd'hui, les services diocésains occupent les deux derniers étages, les deux autres sont loués.



L'évêché construit en 1914.



L'Académie du Sacré-Cœur, école élémentaire mixte

L'Académie

Deux organisations scolaires sont déjà en fonction quand est créée la Commission Scolaire du village de Mont-Laurier en juillet 1914 : la municipalité scolaire de Robertson et Pope naît en juillet 1898 et la municipalité scolaire de Campbell, dont on ignore la date de sa proclamation, mais qui achète l'emplacement no 747 dans le village pour y construire une école le 3 avril 1901. Elles comptent chacune cinq écoles qui ne suffisent pas à répondre aux besoins et le curé Génier doit même demander aux parents de garder les enfants âgés de cinq ans à la maison.

La municipalité scolaire de Campbell avait confié, en 1913, aux commissaires Aldéric Ouellette et Léonard Moncion, le mandat d'étudier les plans et devis d'une académie commerciale qui serait construite sur la rue principale là où s'élevaient les deux premières petites écoles du village. La première était une construction en pièces sur pièces près de laquelle on construisait bientôt une maison

avec étage puis un autre local qui se mérita le surnom de «la grange à Charles.»

L'Académie proposée par les architectes Viau et Venne de Montréal, qui dessinent aussi les plans de l'évêché, comprend dix classes réparties sur deux étages. Sa construction, évaluée à 35 000 \$ est confiée à Samuel Ouellette qui érige aussi le nouvel évêché.

L'Académie commerciale, qui prend le nom d'Académie du Sacré-Cœur, sera bénie le 28 octobre 1914, la même journée que le nouvel évêché, par l'évêque du diocèse, Mgr François-Xavier Brunet. L'enseignement est confié aux Sœurs de la Providence arrivées dans la paroisse depuis 1910 et un premier instituteur, Hervé Michaud, est engagé.

Le gouvernement provincial accorde un octroi de 10 000 \$ pour la construction de l'Académie le 16 août 1914. Le bâtiment loge aujourd'hui les bureaux de la Commission scolaire Pierre-Neveu.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

Le Séminaire

PAR GILLES



Deschatelets

L'histoire du séminaire de Mont-Laurier commence à Nominigüe. Je parie que vous vous en doutiez. Eh oui, c'est un autre projet «volé». En décembre 1879, le curé colonisateur Labelle demande aux Jésuites de fonder un Collège à Nominigüe en collaboration avec la société de colonisation du diocèse de Montréal et l'évêque du diocèse d'Ottawa, Mgr Duhamel. La Corporation du Collège de Nominigüe reçoit sa charte de l'Assemblée législative du Québec le 30 juin 1881. Jusqu'à leur départ de Nominigüe, en 1891, les Jésuites sont chargés du projet, puis les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception prennent la relève. Le Collège est érigé au cours de l'été 1910 et ouvre ses portes en septembre à ses dix-sept élèves.

En juin 1912, le Collège Sainte-Marie-de-Monnoir ferme ses portes à la suite d'une querelle entre son personnel et l'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe; plusieurs élèves et enseignants du Monnoir déménagent alors à Nominigüe dont le Collège proposait sensiblement le même programme. À la fin de l'année scolaire 1912-1913, on y compte quarante-huit élèves des cantons du Nord et quatre-vingts anciens de Monnoir. Le collège doit s'agrandir à l'été 1912. En 1913, Mont-Laurier est choisi comme siège épiscopal du nouveau diocèse du nord et les gens de Nominigüe craignent maintenant de perdre aussi leur collège car un évêque aime bien avoir près de l'évêché un collège d'enseignement classique pour former de futurs prêtres. Deux malheurs frappent alors le Collège : en décembre 1913, le pavillon récemment construit est la proie des flammes, puis, à l'été 1914, la guerre éclate en Europe et les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, presque tous Français, sont appelés sous les drapeaux.

Le sort en est jeté. Le siège social de la

Corporation du Collège de Nominigüe est transféré à Mont-Laurier. Le 1^{er} septembre 1915, le Séminaire Saint-Joseph ouvre ses portes dans un édifice neuf de deux étages, recouverts de brique rouge et couronnés d'une large corniche, voisin de l'évêché, rue Principale (de la Madone). Il accueille 110 élèves, dont 29 au cours classique, pour ceux qui se dirigent vers la prêtrise ou les professions libérales, et 81 au cours commercial qui, lui, prépare au commerce et à l'industrie. Quatre-vingt-trois d'entre eux sont originaires du diocèse. Le personnel est composé de cinq prêtres et autant de professeurs laïcs et de huit séminaristes – enseignants et surveillants – sous la direction d'un jeune prêtre, Rodolphe Mercure. Le Séminaire est affilié à l'Université Laval. Rapidement, l'institution s'avère trop petite et un étage est ajouté à l'été 1920.

À l'automne 1923, le nouvel évêque, Mgr Limoges, acquiert la colline Alix, mais ce n'est qu'en décembre 1929 qu'il annonce la construction d'un nouveau Séminaire d'une hauteur de cinq étages. La spécificité du Séminaire, héritée du contexte de la colonisation, s'atténue, mais son rôle fondamental reste de former une élite cléricale et laïque. Le cours commercial, donné en parallèle au cours classique jusqu'en 1951, jouera un rôle fort important dans le développement économique des Hautes-Laurentides. Les facilités sportives sont nombreuses dans le nouveau bâtiment et on présente concerts, films et théâtre dans son amphithéâtre, toujours utilisé d'ailleurs.

Au début des années 1950, le cours commercial est déménagé à l'école Saint-Eugène car selon le directeur du Séminaire «la mentalité des élèves du cours commercial est loin de valoir celle des élèves du cours classique, même des classes correspondantes». Au cours de cette décennie, le recrutement sacerdotal baisse et le baby boom fait augmenter sensiblement les besoins en édu-



Le premier séminaire avant l'ajout d'un troisième étage.



Le séminaire sur la colline Alix.

cation d'autant que l'instruction élémentaire est obligatoire au Québec depuis 1943. Ces années sont marquées par la révolution tranquille et le Séminaire tente de s'adapter aux changements, tout particulièrement au niveau scolaire où les enseignants laïcs prennent de plus en plus de place au sein de l'institution.

L'augmentation continue de la clientèle amène la construction d'une résidence et de laboratoires de sciences répondant aux exigences de l'enseignement classique formulées par l'Université Laval. L'essentiel de la somme requise pour ce projet est fourni par le gouvernement du Québec, mais la situation financière du Séminaire est précaire et les problèmes de gestion financière comme pédagogique nombreux.

Finalement, dans son discours marquant son intronisation comme troisième évêque du diocèse de Mont-Laurier, en juin 1965, Mgr André Ouellette annonce la vente du Séminaire au ministère de

l'Éducation du Québec. Il invoque trois raisons principales : un déficit annuel de 80 000 \$ à 100 000 \$; le fait que l'Université Laval exige au moins 600 élèves pour les trois années du collégial et que le Rapport Parent en exige au moins 1 500 pour les deux années qu'il veut substituer aux collèges. Et il n'y a plus assez de prêtres pour combler tous les besoins diocésains, y compris ceux du Séminaire.

Ce dernier connaît donc une fin abrupte que bien peu de gens auraient pu prévoir si tôt. Sa fermeture marque la perte de l'enseignement supérieur dans la ville et dans les Hautes-Laurentides et il faudra attendre 1983 avant que l'enseignement collégial revienne, sous la forme d'une annexe du Cégep de Saint-Jérôme. Pendant plus de cinq décennies, sans oublier les années à Nominigüe, l'institution d'enseignement supérieur aura joué son rôle d'agent de développement social, économique et culturel de toute la région.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Le «pouvoir» électrique

On a vu dans une des premières chroniques la querelle entre le clan Alix-Bail et celui des frères Fortier pour l'occupation des rives de la Lièvre. Mais, derrière les arpents de terre, ce que chacun voulait vraiment c'était le pouvoir du rapide, la force hydraulique de la rivière. Ils la voyaient d'abord actionner moulins à scie et moulins à farine puis, plus tard, produire l'électricité qui apporterait lumière, chaleur et industries. Mais avant d'en arriver là...

Cette fois, les Fortier seront les premiers. Le 16 juin 1893, ils font donation à leur oncle Joseph Limoges, de Saint-Hippolyte, d'un lopin de terre de dix arpents sur le lot 24 du 1^{er} rang de Campbell, sans bâtisse, avec pouvoir d'eau, pour la construction d'un moulin. Le 6 janvier suivant, ce dernier vend à Louis Brière, un industriel de Saint-Jérôme, le terrain et les matériaux nécessaires à la construction d'une digue pour un moulin à scie et un moulin à farine. Joseph Limoges sera locataire du dit terrain et il engage Joseph Brière, ouvrier-charpentier de Saint-Hippolyte et frère de Louis, pour construire digue et moulin et opérer l'entreprise. Ce dernier arrive au Rapide-de-L'Orignal en janvier 1895 avec sa femme, Malvina Nadon, et leurs neuf enfants. Les travaux sont terminés quelques mois plus tard sur la rive est, au pied de la côte de la rue du Pont. Un an plus tard, Joseph Limoges doit abandonner l'entreprise.

Quelques mois avant sa mort, survenue le 11 décembre 1901, Louis Brière trouve un autre locataire en la personne de Dositheé Legault dit Deslauriers. Ce dernier tentera de se porter acquéreur auprès de la veuve du terrain et du moulin, mais les lettres patentes manquent au dossier pour l'utilisation du pouvoir d'eau. Les

choses traînent en longueur et la transaction ne sera possible qu'à compter de février 1907. À ce moment, M. Legault éprouve des difficultés financières et doit renoncer à son projet. Devinez qui se portera acquéreur des moulins et terrain? Eh bien, oui! Ce cher curé Génier. Le 15 octobre 1907.

La situation est plus simple sur la rive ouest, où, depuis le départ d'Adolphe Bail, en 1895, Solime Alix est l'unique propriétaire des lots riverains 51-52 et 53 du 3^e rang du canton Robertson. Il est d'autant conscient de la valeur de ses terrains, qu'en 1897, un rapport d'Honoré Matte au ministère de la Colonisation indique qu'ils seraient l'endroit le plus avantageux pour la construction d'une digue. M. Alix a confiance en cet expert qui est devenu, entre temps, le beau-frère de sa fille aînée. Mais il faut faire vite car l'exploitation du pouvoir d'eau excite déjà au moins trois compagnies : la Forest Exploration & Lumber Co., la Silver Lake Lumber Co. et la Howard Smith Paper Co.

Au printemps 1910, un homme d'affaires de Sainte-Agathe-des-Monts, Jean-Baptiste Reid, vient présenter une soumission pour l'aqueduc du nouveau village de Mont-Laurier. L'entrepreneur en construction a suivi avec intérêt le développement de l'électricité dans la région, aussi voit-il le potentiel du rapide. Mais pour construire une digue qui traverse la rivière dans sa largeur, il faut un propriétaire unique ou une entente entre les parties concernées. Reid mène les choses rondement. Le 2 octobre 1911, son épouse, Éliza Peltier, faisant affaire sous le nom de Jean-Baptiste Reid et Cie, achète de M. Alix une partie du lot 51 du rang 3 de Robertson avec droits de grève et de pouvoir d'eau; le 16 du même mois, le conseil municipal lui accorde le privilège exclusif de planter des poteaux dans les rues du village pour la distribution de l'électricité



Construction de la 1^{ère} digue en 1911. On voit une des deux parties en ciment et le caisson de bois qui les relie.



À droite le bâtiment de la centrale, à gauche le moulin Limoges-Brière abandonné.

et l'exemption de taxes pour une période de dix ans. Le 25 suivant, il signe une convention avec le curé Génier lui permettant d'utiliser les forces hydrauliques sur l'autre rive.

Les travaux commencent dès le gel de l'hiver. Le barrage est composé de deux digues en béton partant de chaque rive pour rejoindre, au centre, un caisson fabriqué de billes de bois et rempli de pierres. L'eau passe sous la dernière travée pour remplir un bassin d'où elle coule dans un tuyau d'alimentation qui fait tourner une turbine. Instruments et machines sont à l'intérieur d'un bâtiment en bois mesurant 48 pieds sur 60 pieds. Les travaux seront terminés à l'automne 1912 et Mont-Laurier peut maintenant s'éclairer à l'électricité.

Ces travaux coûtent cher pour un seul homme

et Reid doit se trouver des associés. Aussi lorsque le conseil municipal de Sainte-Agathe-des-Monts achète le réseau électrique de la compagnie propriétaire, il en acquiert la charte et déménage son siège social à Mont-Laurier. Les premiers directeurs de la Laurentian Water and Power Company seront : Jean-Baptiste Forget, Solime Alix, Adolphe Savaria, Rodolphe Dazé, J.-Antonio Matte et Reid lui-même.

Nous suivrons l'histoire, parfois dramatique, de la centrale électrique au fil des décennies abordées. La semaine prochaine : les années 1920.

Note : Les données historiques sont tirées de La centrale hydroélectrique de Mont-Laurier de Marie Lamarche et Cécile Reid-Brisebois et de Histoire de Mont-Laurier de Luc Coursol.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

Les héros obscurs

PAR GILLES



Deschatelets

On les oublie souvent quand on commémore la naissance d'un village ou d'une ville. Mais les véritables héros du 125^e ce sont les femmes et les hommes qui ont bâti jour après jour notre coin de pays. Pour les plus vieux, ce sont leurs parents; pour les plus jeunes, les arrière-grands-parents voire les arrière-arrière-arrière. Je veux leur rendre, bien humblement, hommage.

Les premiers d'entre eux sont arrivés en canots, chargés à ras bord au risque de couler, en remontant la Lièvre; d'autres ont marché sur des kilomètres et des kilomètres en portant leurs bagages sur le dos. Plus tard, ils ont pris la diligence du Chemin Chapleau, plus tard encore, le train.

Ils étaient attirés par ces territoires inhabités, quoique fréquentés depuis 5 000 ou 6 000 ans déjà par les Anishinabeg/Algonquins. Ils regardaient, émerveillés, ces forêts de pins blancs majestueux que les commerçants anglais n'avaient pas encore tous abattus pour construire les navires de leur roi qui commerçaient et guerroyaient sur toutes les mers et tous les continents. Le soleil ne se couchait jamais sur son empire, prétendait-il, car il faisait le tour de la terre. Comme ils ne coupaient que les arbres bien droits et parfaitement sains, il restait suffisamment pour bâtir maison.

Ils admiraient la force sauvage de ce rapide, dit de l'Orignal, qui gronde et qui fait trembler la terre. Quand ils voyaient la brume du matin se lever au-dessus de ce mur d'eau et de rochers, ils savaient qu'ils avaient eu raison de venir ici bâtir un nouveau pays

plutôt que de s'exiler vers les manufactures de la Nouvelle-Angleterre comme plusieurs de leurs frères et de leurs sœurs avaient fait. Ils étaient fiers «d'ouvrir» le Nord. Ils savaient comment dompter la force de ce pouvoir d'eau et tout ce qu'on peut en faire. Ils entraient à plein pied dans ce siècle nouveau que les plus visionnaires d'entre eux qualifiaient déjà de siècle de tous les progrès. L'apprenti-sorcier inventerait la lumière et le chauffage électriques.

Dans leurs rêves éveillés, ils voyaient des maisons tout le long des deux rives. Plus loin, une école, une église. Sur les plateaux autour ils devinaient des champs cultivés où l'avoine se bousculait pour pousser. Les troupeaux de vaches donneraient lait et fromage; la laine des moutons les protégeraient des hivers de six mois. Dans leurs rêves, ils bâtissaient un pont sur la rivière. Ils voyaient sortir de terre un village, des rues, une ville, un pays. Ils se sentaient crachés dans les mains et ont bâti leur rêve en luttant contre l'hiver, contre les maladies, contre les mouches noires.

Selon le premier recensement fait dans la colonie du Rapide-de-l'Orignal, par le curé Augustin Desjardins, en 1898, les femmes et les hommes qui ont bâti notre coin de pays avaient pour nom :

Alix, Allard, Audet, Bail, Baron, Barrette, Beauchamp, Bélec, Bock, Boucher, Boyer, Brière, Brisebois, Brunet, Campeau, Cardinal, Chalifoux, Chénier, Clavel, Cloutier, Courtemanche, Doré, Dufour, Dupré, Éthier, Forest, Forget, Fortier, Galipeau, Gareau, Gauthier, Giroux, Grenier, Grondines, Groulx, Hamel, Hébert, Hudon, Jolicoeur, Juteau,



Zéphir Lafleur arrivé en janvier 1886.

Labelle, Lacasse, Lafleur, Lafontaine, Langevin, Larrivée, Lauzon, Laverdure, Leblond, Leclair, Lefebvre, Le Guerrier, Lessard, Limoges, Longpré, Massé, Massy, Méthé, Millette, Nadon, Ouellette, Papineau, Paquette, Perreault, Phaneuf, Pilon, Poirier, Provost, Rajotte, Raymond, Régimbald, Riopel, Sanche, Saint-Germain, Sarrazin, Sayers, Touchette, Thibault, Tourangeau, Villemare, Yale et bien d'autres encore qui sont venus après.

Ils nous ont laissé en héritage cette ville, ce pays que bientôt nous donnerons, à notre tour, à nos enfants. Ce sont eux-elles qui célébreront le 150^e anniversaire de notre ville.



Au premier plan, Corinne Dupré et Charles Bock. Derrière, Adrienne Plante et Wilfrid Bock.



Famille de Joséphine Chalifoux et Damase Tourangeau arrivés en 1887.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Le rêve brisé de Jean-Baptiste Reid

La centrale hydroélectrique de Mont-Laurier a été le cœur de la petite ville naissante, sa source lumineuse, mais aussi le drame de la vie de son constructeur, Jean-Baptiste Reid. Ce dernier a certes réalisé son rêve, mais celui-ci lui a tout pris : une grande partie de ses biens, sa santé et son fils aîné.

Les premières années après l'inauguration de la centrale, en 1913, tout va bien. Le 16 septembre 1915, la municipalité de Mont-Laurier lui accorde une exemption de taxes pour vingt ans et l'exclusivité de l'électrification de son territoire. Un an plus tard, Reid obtient la permission d'installer une moulange dans son usine et de l'alimenter avec la turbine. Le moulin fonctionnera jusqu'à la fin des années 1920. Mais, presque chaque printemps, la crue des eaux abîme le caisson de bois rempli de pierres situé au milieu du courant entre les deux travées de béton. En 1920, un «coup d'eau» l'emporte et il faut le reconstruire. D'autre part, la demande d'électricité se fait de plus en plus grande : la population s'accroît, le nombre d'industries augmentent, le nombre d'emplois aussi. La population s'enrichit et balance ses lampes à l'huile pour le courant électrique.

Pour résoudre ces problèmes il n'existe qu'une seule solution : une digue plus haute et complètement en béton coiffée d'un pont qui remplacerait le vieux pont couvert construit en 1897 et en mauvais état. S'amorce alors une longue série de négociations qui aboutissent, en 1925, au PPP, partenariat public privé, suivant : le pont sera la propriété de la municipalité qui devra aussi voir à son entretien, le barrage appartiendra à la compagnie Laurentian Water & Power Co. et le gouvernement du Québec assumera une partie des coûts de construction. Mais la joie est de courte



Jean-Baptiste Reid

durée, le 26 juin 1926, le fils aîné de Jean-Baptiste, Rosario, surveillant de la centrale depuis ses débuts, y meurt électrocuté.

Les travaux de construction de la digue-pont débutent au mois d'août suivant et les culées et piliers seront coulés durant l'hiver suivant. La construction, qui procure du travail à une centaine d'hommes, sera terminée en juin 1927. Avec la nouvelle hauteur du barrage, une nouvelle turbine et une nouvelle génératrice la Laurentian peut élargir son réseau de vente et alimenter le village de Ferme-Neuve. Tout va bien, alors? Non.

La nouvelle hauteur du barrage aurait eu pour conséquence de causer des dommages au moulin à scie de la Eagle Lumber situé en amont près du ruisseau Villenaire; le 19 octobre 1929, elle enclenche une série de procédures judiciaires qui dureront plusieurs années. Le 21 septembre 1931, jugement est rendu en faveur de la

Laurentian. Mais la victoire est de courte durée car la Eagle porte sa cause devant la Cour d'appel. Le 19 avril 1933, quatre juges sur cinq tranchent en faveur de la Eagle. C'en est trop pour Reid. Le procès perdu, les difficultés financières qui s'accumulent, les imprévus de fonctionnement des machines, les bris dans le réseau de distribution ont eu raison de sa santé. Il abandonne.

Déjà, le 21 octobre 1931, son créancier principal, Urban Finance, de Montréal, avait nommé Omer Arsène Bégin, notaire, fidéicommissaire et administrateur pour les porteurs et détenteurs d'obligations de la Laurentian. Le 29 mars 1935, Me Bégin convoque une assemblée générale des détenteurs d'actions et obligations pour leur présenter trois offres d'achat de la compagnie dont celle du Dr Toussaint Lachapelle, de Mont-Laurier. Les actionnaires votent à 85% en faveur de cette dernière, une offre au comptant beaucoup plus intéressante que les deux premières

qui sont des échanges d'obligations.

La veille, le 28 mars, épuisé, Jean-Baptiste Reid s'était éteint. Comme s'il ne voulait pas voir la fin de la Laurentian Water & Power Co. et la fin de son rêve.



Éliza Peltier

De son union avec Éliza Peltier sont nés douze enfants dont quatre mourront en bas âge :

Rosalie, Rosario, Roméo, Édouard, Jean-Marie, Philippe, Elphège, Jeanne, Marthe, Agathe et Catherine.

Source : Lamarche, Marie et Cécile Reid-Brisebois, La centrale hydroélectrique de Mont-Laurier, La Société historique de Mont-Laurier, 1991, 150p.



Enfants et petits-enfants de Jean-Baptiste Reid et Éliza Peltier en janvier 1936.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Petite histoire de la poste

Le printemps fut hâtif en cette année 1911. Mai avait des allures de juillet et il flottait dans l'air de ce dimanche matin un souffle de douce folie. Augustin, on avait donné à la cloche de la petite église de bois le prénom du curé Desjardins qui avait mis fin à la querelle sur l'emplacement de l'église, Augustin sonnait la fin de la grand-messe de toute la force des bras du bedeau. Les portes de l'église furent presque arrachées de leurs gonds quand les gens se ruèrent dehors.

Car ils étaient attendus. Ce dimanche était jour de fête pour les habitants du village et du quartier de la gare; on célébrait enfin l'ouverture d'un bureau de poste au village. Finies les longues randonnées, l'hiver dans les rafales, l'été dans la boue des rues, pour aller chercher le courrier au rapide chez Solime Alix. Après des années de demandes répétées, on allait enfin avoir le courrier au village avec les autres commerces.

Wilfrid Touchette avait été nommé maître de poste, le premier mai, et il était là, devant son magasin, prêt pour la distribution. Il avait fière allure Wilfrid avec ses moustaches raides de cire, sa chemise blanche au col empesé comme celui d'un curé, son nœud papillon tout étroit et son air gaillard. Son épouse Béatrice et leurs filles portaient les plus belles robes venues directement des grands magasins de Montréal par le train. Ils avaient sorti une table dans la rue sur laquelle s'étendaient les lettres de par-en-bas. Wilfrid criait le nom des familles qui avaient reçu du courrier. On se passait les enveloppes de main en main pour lire l'adresse : Bureau de poste de Mont-Laurier.

Il en avait fallu du temps pour en arriver là. La poste a suivi les chantiers de bûcherons, le



Cadette de Léonide Hudon et de Solime Alix, Ruth fut maîtresse de poste pendant 35 ans au Rapide.

long de la Lièvre à compter des années 1830. Pour que les hommes tiennent le coup jusqu'au printemps, il leur faut des nouvelles de la famille à la maison. Les lettres viennent avec l'approvisionnement. À compter de 1885, quand est construit l'embranchement reliant le Landing de Buckingham à la ligne principale du Canadien Pacifique situé au Bassin-de-la-Lièvre (Masson), le courrier y est acheminé par train. De Buckingham, il voyage jusqu'à Notre-Dame-du-Laus par bateau vapeur – le premier vapeur portait le joli nom d'Éva. De là, en canot d'écorce, deux fois la semaine, il parvient au bureau de poste de Kiamika établi d'abord chez P.G. Benoit, puis, pendant quelques mois, chez Cyrille Dumas, puis chez Joseph Guérin dont le fils aîné Sam est nommé maître de poste le 1er août 1888.



Wilfrid Touchette en compagnie de sa femme Françoise-Béatrice Jérôme (en noir), leur bébé Yvette, les sœurs Jérôme et leur mère devant le bureau de poste.

Deux fois par semaine, aussi, à tour de rôle, Solime Alix, Alfred Fortier et Zéphir Lafleur vont y chercher le courrier pour les colons établis le long de la Lièvre jusqu'à Ferme-Neuve. En 1895, le gouvernement fédéral accepte d'ouvrir un bureau de poste au Rapide-de-l'Orignal chez Solime Alix, rue du Portage. Sa fille Ruth travaille avec lui pendant plusieurs années avant d'être nommée maîtresse de poste le 1er août 1929. Le bureau de poste avait été installé quelques années auparavant (vers 1926) dans la nouvelle maison de la famille sise au 445, rue du Portage. Ruth y sera maîtresse de poste jusqu'à son décès le 2 octobre 1964, soit pendant 35 ans. Son époux, Adrien Thibault, lui succède pendant trois ans. Le bureau de poste sera ensuite déménagé chez Édouard Boucher, rue de la Montagne en 1967.

Sur la rive est, dès sa deuxième séance, en février 1909, le conseil municipal du nouveau village de Mont-Laurier adresse une lettre au député fédéral, Hyacinthe Fortier, pour lui demander l'ouverture d'un bureau de poste dans le nouveau village. En janvier 1911, le maire Anthime DuBreuil se rend à Ottawa faire des représentations. Il aura gain de cause et, en mai, Wilfrid Touchette devient le premier maître de poste de Mont-Laurier. Le bureau de poste était situé dans son magasin, rue Notre-Dame (de la Madone) où est située actuellement la Librairie Jaclo.

Sources :

Simard, Fernand, Mont-Laurier : 100 ans d'histoire, Monographies publiées à compte d'auteur, Mont-Laurier, Lapointe, Pierre-Louis, La vallée assiégée, Vents d'Ouest, Gatineau, 2006, 278 p. www.collectionscanada.ca

Du Rapide-de-L'Original à Mont-Laurier

PAR GILLES

Deschatelets

Chroniques du 125^e (1885-2010)

Petite histoire de la poste (suite)

Mont-Laurier obtient son premier bureau de poste dans le village en 1911; jusqu'alors les résidents devaient aller chercher leur courrier au rapide chez les Alix. Le marchand Wilfrid Touchette faisait la distribution du courrier dans son magasin général, rue de la madone. Dès le début des années 1920, le conseil municipal, présidé par Jean-Baptiste Forget de 1916 à janvier 1921, multiplie les demandes pour un nouveau bureau de poste. Un vrai.

En septembre 1920, demande est faite au gouvernement fédéral; le 3 avril 1922, le conseil renouvelle sa demande. Le nouveau maire est J. Antonio Matte, revenu depuis quelques années de Notre-Dame-du-Laus où il a pratiqué la médecine de 1901 à 1911. Actionnaire de la Laurentian Water and Power, il tient aussi commerce au rapide. Il sera maire de 1921 à 1927 et président de la Commission scolaire de Mont-Laurier entre 1923 et 1930. Le conseil réitère sa demande le 2 février 1925 et fait appel au député fédéral Hyacinthe Fortier pour convaincre le ministre des Postes de construire un bureau de poste fonctionnel pour un chef-lieu dont la population s'accroît rapidement.

Déjà, le 28 janvier 1921, le conseil, appuyé par un groupe de citoyens, avait demandé et obtenu des autorités du Canadien Pacifique la livraison du courrier par le dernier train du samedi. Mais l'établissement d'un véritable bureau de poste se fait attendre.

En 1925, Henri Bourassa revient sur la scène fédérale, après un détour comme député à l'Assemblée législative du Québec, et est de nouveau élu dans le comté de Labelle. Il répond favorablement à la demande des citoyens de Mont-Laurier et obtient, deux ans plus tard, la



Le bureau de poste construit en 1927

construction d'un nouvel édifice qui sera situé à l'angle des rues Mercier et de la Madone. Une polémique est soulevée autour de l'emplacement de la porte d'entrée du bâtiment que le Conseil souhaiterait rue de la Madone, mais le ministère tranchera pour la rue Mercier. Le conseil se voit aussi refuser l'ajout d'un autre étage. L'entrepreneur Jean-Baptiste Reid, qui construit au même moment le pont-digue en béton sur le rapide, se voit confier les travaux. Le nouveau bureau de poste sera inauguré en 1927. Wilfrid Touchette conserve son titre de maître de poste, obtenu le 1er mai 1911, jusqu'à son décès le 2 avril 1935; son épouse, Françoise-Béatrice Jérôme, lui succède pendant un peu plus d'un an. L'édifice sera agrandi en 1937.

En février 1969, des membres du conseil municipal, présidé par le maire Gaston

Bourdon de 1966 à 1974, rencontrent le ministre des Postes, Éric Kierans et le député fédéral Tom Lefebvre pour obtenir la livraison du courrier à domicile. Ils font valoir qu'un recensement prouve que la ville compte maintenant plus de 5 000 habitants et y ajoutant les contribuables du Brunet urbain pas encore annexé. L'inauguration de ce service se fera le lundi 14 juin 1971. La première équipe de facteurs se compose de : Florian Paquette, Gilles L'Allier, Louis Hébert, 1ère rangée sur la photo, et, 2e rangée, Rémi Monette, Réal Bisson et François Reid.

En 1977, le député libéral Tom Lefebvre obtient la construction d'un édifice qui abritera les services fédéraux sur le boulevard Paquette. Sa construction était prévue depuis quelques années, mais il restait à trouver un terrain adé-



La première équipe de facteurs le 11 juin 1971

quat. La Ville de Mont-Laurier a alors acquis le terrain de l'ancien aréna pour le revendre au gouvernement fédéral (250 000 \$). Les plans sont complétés en avril 1977 et les travaux débutent en novembre. L'édifice, inauguré le 20 novembre 1978, aura coûté près de \$ 1 million. Il est alors occupé par le bureau de poste et par Emploi et Immigration Canada, communément appelé «l'assurance chômage».

La Ville de Mont-Laurier achètera et rénovera l'ancien bureau de poste pour le transformer en hôtel de ville. Le conseil municipal y tient sa première réunion en août 1976.

Sources :

Simard, Fernand, Mont-Laurier, cent ans d'histoire, monographies, 1985.
Coursol, Luc, Histoire de Mont-Laurier, vol. 1, 1985.
L'Écho de la Lièvre, 22 novembre 1978, p.9

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

L'École Normale du Christ-Roi

PAR GILLES



Deschatelets

Au fur et à mesure que des familles s'établissent dans les Hautes-Laurentides on construit des écoles. Dans les villages, dans les rangs. Il faut donc des institutrices – le métier est encore beaucoup féminin. Les jeunes filles qui veulent enseigner doivent cependant aller étudier à l'extérieur. On rêve vite de construire une École normale à Mont-Laurier.

Déjà, le 31 mai 1909, le curé Génier écrit à son évêque, Mgr Duhamel, d'Ottawa, que «... le temps n'est pas éloigné où il nous faudra songer à un pensionnat, afin de donner à nos jeunes filles une éducation complète, sans être obligés de les envoyer ailleurs, à de longues distances.» Le premier évêque du diocèse de Mont-Laurier, Mgr Brunet, s'entretient avec la directrice générale des études des Sœurs de Sainte-Croix qui, depuis 1887, dirigent à Nominigüe une école qui est maintenant reconnue comme École de Pédagogie et donne un brevet d'enseignement. Son successeur, Mgr Limoges, donnera suite au projet dix ans plus tard.

Le Conseil général des Sœurs de Sainte-Croix répond de façon affirmative, le 20 avril 1925, à sa demande de venir diriger une École normale à Mont-Laurier. Le 13 mai suivant, Mgr Limoges présente sa demande au gouvernement du Québec où il reçoit une réponse positive assortie d'une subvention annuelle de dix mille dollars. Le 20 août, la Congrégation et l'évêque s'entendent sur le prix d'achat du terrain entre la cathédrale et la rivière du Lièvre (10 275\$). Le contrat avec le gouvernement est signé le 26 mars 1926. Il faut savoir que le gouvernement ne bâtit pas lui-même les Écoles normales ni n'en prend



L'École normale du Christ-Roi ouvre ses portes en septembre 1927.

la responsabilité financière ; elles relèvent totalement des communautés religieuses qui en prennent la charge.

Les travaux de construction débutent le 14 juin 1926 et sont confiés à l'entrepreneur Damien Boileau sur des plans et devis de l'architecte montréalais Joseph Sawyer. Construit à l'épreuve du feu, le bâtiment mesure 167 pieds sur 55 ; outre le sous-sol et le rez-de-chaussée, il comprend deux étages pourvus de vastes galeries extérieures dont la vue donne sur la rivière. Ses murs extérieurs, de couleur soleil beige, font ressortir l'entrée principale dotée d'un large escalier aux colonnes de pierre.

Le 19 juillet 1927, les Sœurs de Sainte-Croix prennent possession des lieux. Arrivées à Mont-Laurier le 11 août 1926, elles remplacent, dans les écoles paroissiales, les Sœurs de la Providence qui quittent après 15 ans d'enseignement. Les dix religieuses habitent la Résidence, une ancienne banque de la rue du Pont, en face de la cathédrale. Le 6 septembre 1927, la dix-septième École normale



Les premières finissantes en 1928 : Florida Demers, Jeanne Forget, Anna-Marie Labarre, Yvonne Perrier.

du Québec ouvre ses portes.

Le cours de l'École normale est divisé en trois parties : le cours élémentaire, le cours supérieur et le cours supplémentaire préparant aux brevets d'enseignement. En plus de «préparer les jeunes filles à entrer dans la carrière de l'enseignement», une École normale doit aussi avoir son École d'application, un pensionnat, dont les élèves, par le coût de l'enseignement, contribuent au financement de l'établissement et auprès desquels les normaliennes commencent leur apprentissage et passent leur examen pratique de pédagogie. Le Pensionnat occupait la partie nord de la bâtisse et comptera jusqu'à 160 élèves.

De 1927 à 1965, on retrouve les noms de 1 768 normaliennes ayant accompli au moins une année d'étude complète : la grande région de Mont-Laurier en compte 68%, celle de Montréal, 30%. Mont-Laurier, à elle seule, a fourni 310 normaliennes.

Les principales causes qui entraînent la fin des Écoles normales du Québec sont de deux ordres : financier et pédagogique. D'abord,

leur nombre s'est accru rapidement et, en 1961-1962, près de la moitié de ces écoles comptent moins de 100 normaliennes. Ce qui ne leur donne pas les ressources financières pour assumer les coûts des salaires des spécialistes pouvant préparer leurs élèves au brevet A et au baccalauréat comme le propose le rapport Parent qui veut confier la formation des maîtres aux établissements universitaires. Une à une les écoles normales fermeront.

Celle de Mont-Laurier survivra, de 1966 à 1970, en accueillant du personnel religieux et des étudiantes de la Polyvalente. Finalement, le 3 novembre 1971, le contrat de vente du bâtiment sera signé entre la Corporation des Sœurs de Sainte-Croix et la Commission scolaire régionale Henri-Bourassa, représentée par le ministre de l'Éducation, pour un montant de 229 846\$. L'École normale du Christ-Roi allait changer de vocation.

Sources :

Gauthier, Alice et Cécile Reid-Brisebois, Histoire de l'École normale du Christ-Roi de Mont-Laurier, 1985, 343p.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Chronologie des soins de santé (1^{ère} partie)

On meurt jeune dans les débuts du Rapide-de-l'Orignal et de Mont-Laurier. Bien sûr, les épidémies comme la diphtérie (1898 et 1906), la typhoïde (1906) et la grippe espagnole - influenza - (1918) fauchent de nombreuses jeunes vies. Mais, année après année, le manque de soins appropriés fait des ravages. En 1910, on compte 28 sépultures d'enfants sur 40; le même nombre en 1911 et, en 1913, 66 sépultures d'enfants sur un total de 76.

En attendant la venue d'un médecin, on se soigne comme on peut : remèdes de grands-mères, tisanes de conifères, mouches de moutarde, scapulaires et images saintes, pratiques relevant souvent davantage de la superstition que de la médecine. Ceux qui sont en contact avec les Anishinabeg (Algonquins) ou les Atikamekw utilisent des plantes médicinales connues depuis

des siècles dans ces cultures. Les hommes, eux, se soignent à coup de ponces de gin ou d'alcool plus ou moins frelaté.

Le premier médecin à venir dans la jeune colonie est le Dr Gervais qu'on allât chercher, de toute urgence, à Saint-Jovite, pour soigner les personnes touchées par la diphtérie en 1898. L'épidémie fit d'importants ravages dans les familles de nos pionniers. Pour un, le couple Léonide Hudon et Solime Alix perd quatre enfants. Le couple Corinne Dupré et Charles Bock en perd trois; Joséphine Chalifoux et Damase Tourangeau, deux; Exire Gauthier et Guillaume Barrette, deux aussi. Et de nombreux autres.

Après le départ du Dr Gervais, le pionnier de Kiamika, Joseph Guérin, convainc son frère Moïse, expatrié à Manchester, New Hampshire (USA), de venir s'établir au Rapide. Il y pratique

quelque temps avant de retourner à Manchester. Lui succède le docteur Raoul Archambault qui, arrivé à l'automne 1899, meurt tragiquement quelques mois plus tard. La population, sans médecin, s'adresse alors à la Société générale de la Colonisation qui envoie Joseph-Antoine Matte, détenteur d'une formation en médecine. Mais ce dernier quitte bientôt pour Notre-Dame-du-Laus.

Ce n'est qu'en 1901 que la colonie peut enfin compter sur un médecin qui s'établit définitivement. Dès son arrivée, le docteur Oscar Godard achète un terrain sur la rue du Pont, alors rue Dollard, et s'y fait construire une superbe maison avec tourelle (là où est situé le parc Toussaint-Lachapelle). Il y ouvre son bureau de consultation et une pharmacie. Il est le père de la célèbre institutrice Marguerite Godard dont le personnage, réincarné, fait visiter chaque été depuis de nombreuses années, les principaux points d'intérêt de notre ville aux visiteurs.



La superbe maison Godard et sa tourelle. Elle a été démolie vers 1940.

À ces médecins, s'ajoutent le docteur Marcotte, du Rapide-de-l'Orignal, mentionné dans le journal *Le Pionnier* du 10 avril 1908, comme un des médecins responsables de la clinique qui soignera, à Nominigüe, les travailleurs qui construisent le chemin de fer vers Mont-Laurier. Et les vétérinaires O. A. Major et Louis-Marie Grignon, frère de Claude-Henri, auteur d'*Un homme et son péché* qui, tout en soignant les animaux de ferme, acceptaient de «ramancher» une épaule, un bras, et autres bobos.

Le début des années 1920 marque l'arrivée du docteur Albiny Paquette qui va jouer un rôle important dans le développement de Mont-Laurier et de la région en tant que maire, député et ministre de la santé dans le gouvernement Duplessis. Nous y reviendrons.

Des médecins, oui, mais pas d'hôpital. Pas de table d'opération, pas d'anesthésie. Il faudra 50 ans avant que Mont-Laurier ait une simple table d'opération. (à suivre)

Sources :

Texte de l'exposition «Les Hautes-Laurentides, j'en suis malade...», Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, 2006.



La famille Godard. Au premier rang : Oscar Godard, son épouse, Lorenza Dumoulin et leurs petits-enfants : Gaétan, Marcel, Gilles, Denise (médecin). Debout : leur fils François de Salle, son épouse, Émilienne Massé, Marguerite-Marie et Louis de Gonzague.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Chronologie des soins de santé (suite)

Les gens de Nominingue tiennent leur revanche. Mont-Laurier leur a volé le terminus ferroviaire, le district judiciaire, le diocèse, le séminaire, mais pas l'hôpital. Dès l'automne 1896, les Chanoinesses-des-Cinq-Plats, arrivées de Lyon, en France, y ouvrent un orphelinat et, peu après, un hôpital de quinze lits. Quarante ans avant Mont-Laurier.

L'une des premières démarches entreprises pour l'établissement d'un hôpital à Mont-Laurier date du 10 juillet 1917 quand Mgr Brunet, premier évêque, achète un édifice en face de l'évêché et le met à la disposition des Sœurs de la Providence pour y tenir «un petit hôpital». Le projet n'aura pas de suite. On a vu déjà que les autorités municipales avaient ouvert un hôpital temporaire dans une maison

privée pendant l'épidémie d'influenza de 1918. Presque dix ans plus tard, le 18 avril 1927, Mgr Limoges, deuxième évêque, écrit une lettre pastorale sur la nécessité de construire un nouveau séminaire et de convertir le séminaire actuel en hospice, orphelinat et hôpital pour la paroisse et la région.

Il faut dire qu'il était temps qu'on s'occupe de la santé des gens. En 1927, le village de Mont-Laurier a son diocèse, son évêché, une imposante cathédrale, un séminaire à vocation nationale, une École normale qui reçoit des étudiants venant jusque de la Nouvelle-Angleterre, des écoles de village, des écoles de rang, un district judiciaire et son palais de justice, un bureau de poste. Mais pas un seul lit d'hôpital. Ni d'institution pour recueillir vieillards, orphelins et indigents. On y meurt d'une

appendicite qui éclate, d'un accouchement compliqué. Ou dans le transport vers Montréal pour une intervention chirurgicale.

Entre temps, le gouvernement du Québec a créé, en 1926, les unités sanitaires de comté avec pour mandat la prévention des maladies contagieuses par la vaccination et une médecine préventive. Elles visent particulièrement l'amélioration des conditions de santé des enfants du Québec dont le taux de mortalité est l'un des plus élevés au monde.

Le 14 janvier 1930, l'évêque Limoges dépose une demande d'octroi au ministre Alexandre Taschereau pour transformer l'ancien séminaire, reconstruit sur la colline Alix, en établissement pouvant recueillir orphelins, vieillards et indigents. Le bâtiment ne correspondant pas aux besoins, on le démolit pour ériger, en 1931, l'Hospice Sainte-Anne. Les Sœurs grises de la Croix d'Ottawa en acceptent la direction et arrivent en juin 1932; deux années plus tard, l'établissement démontre sa nécessité en hébergeant 120 pensionnaires. Grâce à un petit service d'infirmerie et au dévouement des sœurs infirmières et des médecins de la place, il peut leur assurer des soins appropriés. Mais la population, elle, souffre toujours.

En 1935, un jeune médecin-chirurgien dynamique, le docteur Gustave Roy, débarque. Dans sa clinique de la rue de la Madone, face au bureau de poste, il voit souvent mourir des patients qui n'ont pas reçu assez rapidement les soins nécessaires ou qui n'ont pu bénéficier à temps d'une intervention chirurgicale. Il veut ouvrir un bloc opératoire dans sa ville d'adoption.



Le docteur Gustave Roy.

Après de nombreuses démarches auprès des Sœurs Grises de l'Hospice Sainte-Anne, il obtient enfin leur autorisation d'ouvrir, dans la petite infirmerie, une salle d'opération. C'est ainsi que le 18 janvier 1937, le docteur Roy procède à la première intervention chirurgicale à Mont-Laurier. Certaines journées, il pratiquera jusqu'à 15 interventions mineures. Le petit «hôpital de brousse» desservira la population de la région jusqu'en 1950, moment où sera enfin construit un véritable hôpital à Mont-Laurier.

Sources :

Texte de l'exposition «Les Hautes-Laurentides, j'en suis malade...», Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, 2006.
Ouellette, André et collaborateurs, 100 ans de la paroisse Notre-Dame-de-Fourvière, 1994, 154p.



L'Hospice Sainte-Anne construit en 1931.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

Le château Laurier

PAR GILLES



Deschatelets

Il portait bien son nom. Ses galeries couvertes courant sur deux étages et, à l'origine, sur deux côtés, lui donnaient effectivement l'allure d'un château. Avec un petit quelque chose de saloon de far west américain. Pendant 58 ans, il a été au cœur de la ville, pour ne pas dire le cœur de la ville.

Son constructeur, Gustave Sabourin, était venu avec ses parents, frères et sœurs de Saint-André Avelin. Comme beaucoup de jeunes hommes de son âge il fut draveur et petit jobber. Débrouillard, avenant, il était aimé de ses compagnons de travail qui lui suggérèrent d'ouvrir une maison de pension car elles étaient rares dans la région du Rapide et les travailleurs forestiers trouvaient difficilement où se loger. Après avoir épousé Joséphine Forget, le 21 février 1898, il ouvre, en 1900, sa maison de pension située au coin des rues du Pont et du Portage. Il obtient le droit d'y vendre de l'alcool qu'il va chercher à Sainte-Agathe-des-Monts par le Chemin Chapleau. Son frère Éphrem

tient magasin général de l'autre côté de la rue du Pont et est célèbre pour sa bière d'épinette et les vues animées projetées dans son arrière-salle.

En 1909, persuadé que le train se rendra bientôt jusqu'à Ferme-Neuve, Gustave part y construire l'Hôtel Sabourin. Son jeune fils Henri, 9 ans, assure le transport des voyageurs jusqu'au train et l'approvisionnement. Il fallait une heure pour couvrir la distance Ferme-Neuve Mont-Laurier. Son hôtel sera la proie des flammes en 1920, presque au même moment que l'hôtel Chartrand de Zotique Raymond à Mont-Laurier. Gustave Sabourin achète le terrain de ce dernier, situé à l'angle des rues du Pont et de la Madone pour y construire le Château Laurier qui deviendra le plus important établissement hôtelier de Mont-Laurier et de la région. Il sera particulièrement renommé pour sa table gastronomique.

D'autres services s'ajouteront au fil des années : un salon de barbier, trois salles

d'exposition où les voyageurs de commerce présentent leurs échantillons que les marchands du coin viennent apprécier. En 1935, M. Sabourin ajoute 37 chambres et, derrière, une écurie et un garage pour accommoder les voyageurs. Le jeune Henri assure toujours le transport chaque jour vers la gare dans un traîneau sur ski de 10 places chauffé par un poêle. L'hôtel avait un contrat d'exclusivité avec le Canadien Pacific pour loger le personnel des trains. En 1929, Henri épouse Clarisse Richard et devient



Le premier Château Laurier

gérant du Château en 1936. Avant d'en être propriétaire, en 1941, et ce, pendant plus de 30 ans.

La Banque de Montréal s'y loge en 1947 et le Château sera, de 1939 à 1975 le terminus de Victory Bus, des Autobus de la Lièvre et des autobus Voyageur (Abitibi). Lors des rénovations de 1948, Henri ajoute 24 chambres puis, 18 autres, en 1952, lorsqu'il construit la plus grande taverne de la ville qui remplace l'écurie et le garage détruit par un incendie huit ans plus tôt. Le Château Laurier compte alors 75 chambres.



La waguine, en été, et le traîneau, en hiver, transportaient les voyageurs à la gare.

Dans les meilleures années, on y servait jusqu'à 2 000 repas par semaine et on vendait la cuisine du Château jusqu'à Montréal. En 1941, on y prenait un bon déjeuner pour ,35 cents et un souper pour ,75 cents. Au bar, la petite bière coûtait 15 cents, la grosse, 25 cents et le «fort» 25 cents. Jusqu'à l'ouverture des épiceries licenciées, les hôtels avaient le droit de vendre de la bière pour «emporter». En 1968, le Château sera le premier dans le nord à offrir la bière en fût.

Henri Sabourin estimait qu'environ 300, 000 visiteurs avaient été hébergés pendant les 58 ans d'existence du Château Laurier. Son fils Jean-Guy lui succède à la direction de l'hôtel en 1970. Ensuite, il sera la propriété de Jean-Paul Forget et de Ruddy Whear.

Ce très beau bâtiment sera détruit par un incendie le 17 juin 1978.

Sources :

Simard, Fernand, Mont-Laurier, cent ans d'histoire, monographies, entrevue avec Henri Sabourin, 1985.



Le Château Laurier du temps où la rue de la Madone affichait ses ormes majestueux

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

La route du nord

PAR GILLES



Deschatelets

Au cours des décennies 1910 et 1920 Mont-Laurier s'impose comme la capitale des cantons du Nord en centralisant les services sur son territoire : terminus ferroviaire, district judiciaire, séminaire, cathédrale, et autres. Mais c'est une capitale isolée, difficile d'accès. Aucune route digne de ce nom ne l'atteint malgré les incessantes représentations de ces édiles municipaux auprès des élus provinciaux.

Depuis des années, les gouvernements provinciaux successifs ont construit des bouts de «chemins d'élection» entre les différents villages du comté de Labelle. Les automobiles et les camions ont commencé à circuler sur nos routes en plus grand nombre, mais sous la menace constante de rester en route à cause de l'état lamentable de certains parcours.

Entre 1919 et 1926, tous les conseils des villages et cantons du comté multiplient les démarches pour obtenir une route bien entretenue entre Mont-Laurier et Montréal. Le 12 mars 1919, une délégation du comté ren-

contre le député Honoré Achim, libéral, pour lui demander de faire pression sur son gouvernement. Dès son élection à la mairie en janvier 1921, J. Antonio Matte prend d'assaut le ministère de la Voirie, J. L. Perron, pour lui expliquer la nécessité d'une telle route pour le développement du Nord des Laurentides. Ses réclamations restent lettre morte.

L'élection du député Pierre Lortie, en 1923, fait bouger les choses. Bien qu'originnaire de Châteauguay, il connaît bien la région car il a été cultivateur et maire au Lac-des-Écorces, entre 1911 et 1915, et contremaître lors de la construction du chemin de fer vers Mont-Laurier. C'est à lui que reviendra l'honneur d'inaugurer la nouvelle route vers la région métropolitaine le 5 juillet 1926. Bien sûr, la «route du Nord», aussi appelée route nationale, est en gravier mais tout le monde se réjouit. Dès la première année, le nombre de véhicules qui l'utilisent augmente considérablement. Les approvisionnements se font plus rapidement et, pour un, le transport des animaux de boucherie est plus facile et plus sécuritaire.

Il faudra attendre plus d'un quart de siècle, en 1952, avant que la route soit pavée. Il est sûr que les nombreuses interventions du député Albiny Paquette, le premier titulaire du ministère de la santé, ont été utiles. Si la route nationale passait auparavant par la rue du cimetière, elle emprunte maintenant un nouveau tracé qui portera le nom du député ministre.

Profitant de l'ouverture de la route Mont-Laurier/Montréal, en 1926, le conseil réitère sa demande auprès du ministre Perron pour pousser la construction de la route Mont-Laurier-Buckingham. Les deux villes sont déjà reliées par un système téléphonique d'une longueur de 100 milles. D'aucuns voient plus loin : le prolongement de la route nationale jusqu'en Abitibi qu'on commence à coloniser et où on vient de découvrir de riches gisements d'or et de cuivre. Des politiciens locaux y voient une solution au chômage croissant causé par la crise économique. Élu député en 1935, Albiny Paquette en fera l'un de ses dossiers prioritaires. La décision tombe en 1938 et le tracé actuel est accepté. Cependant, le gouvernement libéral

d'Adélard Godbout fait arrêter les travaux peu après son élection en octobre 1939.

Peu après, Godbout revient sur sa décision en annonçant un programme de voirie pour combattre le chômage ; c'est lui qui inaugurera la route en septembre 1940. Il faut alors dix heures pour faire le trajet entre Montréal et Senneterre. La route sera progressivement asphaltée au cours des années 1950. Située à mi-chemin entre l'Abitibi et Montréal, Mont-Laurier devient une halte routière incontournable. Et un carrefour routier important.

Certains politiciens ont de la vision : en 1927, le conseil municipal de Mont-Laurier, présidé par Albiny Paquette, adopte une résolution suggérant au gouvernement du Québec de créer une réserve faunique le long de la route de l'Abitibi – qui n'existe pas encore. Le parc de la Vérendrye sera créé quelques années plus tard.

Sources :

Simard, Fernand. Entrevue avec M. Roger Matte, Mont-Laurier, cent ans d'histoire, Monographies en 3 vol., 1985.



La «côte de pierre» en gravier



La «côte de pierre» asphaltée au début des années 1950.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

1921-1931 La décennie de la consolidation

En 1929, le conseil municipal reçoit un octroi de 4 000 \$ du gouvernement provincial pour la construction d'une salle municipale principalement dédiée aux séances du conseil. Construite sous la direction d'Henri Gagnon, sur la rue Union (Mercier), la salle sera inaugurée par le conseil le 3 septembre de la même année. La Commission scolaire du village de Mont-Laurier et le conseil municipal de Campbell y tiendront aussi leurs réunions.

Le bâtiment abrite également la première caserne de pompiers au rez-de-chaussée et la tour servait à suspendre les boyaux d'arrosage. La pompe à eau était fixée sur un châssis avec roues, l'été, et sur un traîneau, l'hiver, car on ne commence à «ouvrir» les chemins en hiver que dans les années 1950. On se contentait de taper la neige. Les bornes fontaines avaient déjà été installées en 1927. Le conseil municipal votera l'achat de son premier camion à incendie, de marque International, en décembre 1946.

Lorsque le gouvernement provincial accède à la demande du député Pierre Lortie de créer une Unité sanitaire à Mont-Laurier, elle occupera un local adjacent à la salle du conseil. Son inaugura-



L'école normale (1927)

tion aura lieu le 7 janvier 1931 en présence d'Athanase David, secrétaire de la Province et responsable du dossier dans le gouvernement Taschereau.

Après la construction de la cathédrale, la première église, construite en 1903, devient une salle paroissiale. Le 19 juin 1927, le conseil de la Fabrique accorde un contrat pour son déménagement à Ubald Blouin. Le bâtiment, mesurant 80 pieds sur 40 pieds, aurait été démolé par sections et reconstruit sur la rue Bellerive où il existe toujours ; un commerce y loge au sous-sol et des appartements occupent deux étages (au coin de la rue Chasles). La salle paroissiale connaît plusieurs usages : assemblées contradictoires politiques ; les différents organismes y tiennent réunion et soirées bénéfiques ; on y présente des pièces de théâtre produites par des troupes locales mais aussi par des troupes professionnelles ; une salle de quilles sera installée au sous-sol ; une manufacture de vêtements l'occupera. En

1964, quand le conseil donne avis de motion créant la bibliothèque municipale, elle y occupera des locaux. On peut voir aujourd'hui la toile de fond de sa scène, représentant une vue du village prise du quartier du rapide, dans l'escalier menant à la salle du conseil municipal.

Un autre bâtiment aux usages multiples est connu de plusieurs comme le «local scout». Construit en 1921, en retrait de la cathédrale, il est recouvert de briques rouges de la «brigade» du rapide. Il accueille d'abord, de 1921 à 1934, les Révérendes Sœurs Notre-Dame-de-Mont-Laurier, une communauté fondée par le premier évêque du diocèse, Mgr Brunet, pour s'occuper à la fois d'éducation et des orphelins. Il sera ensuite le monastère des Sœurs du Précieux-Sang sous le vocable du Mont-de-la-Rédemption de 1934 à 1952, année où est construit le monastère de la communauté boulevard Paquette. Il devient alors une école primaire (1953-1958), puis ouvroir de la Saint-Vincent-de-Paul (1958-1971) et local des scouts en 1973. Il sera détruit, lui aussi, par un incendie.



L'hospice Sainte-Anne (1931)

Finalement, au cours de cette décennie, l'aménagement intérieur du monument architectural qu'est la cathédrale se poursuit. Le 12 mars 1924, l'assemblée de fabrique vote l'achat de milliers de pieds de chêne rouge, provenant de Kiamika, pour sculpter boiseries, chaire, stalles et bancs selon les plans des architectes Viau et Venne et exécutés par Caron et Frères de Mont-Laurier.

route de l'Abitibi – qui n'existe pas encore. Le parc de la Vérendrye sera créé quelques années plus tard.



Le séminaire (1930)



Le bureau de poste (1927)

Du Rapide-de-L'Original à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Le seul pendu à la prison de Mont-Laurier

La véritable histoire d'Édouard Thomas dit Tranchemontagne (1^{ère} partie)

Le coup de fusil qui retentit dans ce début de nuit au cœur du petit village de l'Annonciation réveille les habitants en sursaut. Maria Nantel, accompagnée de son fils adoptif, Léo Clapin, se rend aussitôt chez son voisin, Adolphe Charbonneau, et l'informe que son mari, parti nourrir le cheval, ne répond pas à ses appels. Charbonneau, son beau-frère Dion, et M. Danis, opérateur de la centrale téléphonique, se rendent derrière la maison des Nantel et découvrent le corps inanimé d'Arthur Nantel, époux de Maria. Il a été abattu d'un coup de fusil.

Dans une maison voisine, l'épouse du docteur Côte Cartier entend elle aussi la détonation. Spontanément, elle regarde l'horloge : il est vingt-trois heures ce 29 septembre 1930. Quelques minutes plus tard, Adolphe Charbonneau frappe à la porte du docteur Cartier et l'informe que « Arthur Nantel venait d'être frappé et gisait dans sa cour. » Voyant qu'il s'agit d'une « fin tragique », le médecin prend toutes les précautions pour que la scène de crime soit sécurisée et mande le huissier pour monter la garde. Il demande aussi de couvrir des traces de pas visibles. Puis, il prévient le coroner de Mont-Laurier, le docteur Toussaint Lachapelle, qui, lui, informe le docteur Derôme, directeur du laboratoire de médecine légale et de la police technique de Montréal. L'affaire Tranchemontagne est lancée.

Tôt le lendemain, les détectives provinciaux Dorais (Hector) et Penny et un expert médico-légal, le docteur Fontaine, débütent l'enquête. Des villageois leur font aussitôt part de leurs soupçons : Tranchemontagne pourrait avoir commis le crime car il fréquente assidûment la maison des Nantel et il y aurait eu « querelle d'ordre intime » entre les

deux hommes. Les détectives découvrent la douille d'une balle, des traces de pas et les chaussures correspondantes dans la demeure de Tranchemontagne, de même qu'un fusil et des balles du même calibre que celle trouvée sur les lieux du crime. Après cette brève enquête, et sur les ordres du coroner Lachapelle, le détective Dorais retient Tranchemontagne en détention, à l'hôtel Léonard, au moment où son supérieur, le sous-chef de la police provinciale, L.A. Dorais, arrive en compagnie des détectives Jargaille et Lorrain. Ils obtiennent deux déclarations de Maria Nantel; la première, seule, et la deuxième en présence de Tranchemontagne. La même nuit, ils conduisent les deux suspects à Montréal où on procède à un troisième interrogatoire.

Deux événements décisifs marquent la journée du 1er octobre : les aveux et l'enquête du coroner. Au bureau de la Sûreté provinciale, à Montréal, Maria et Tranchemontagne font, ensemble, des aveux. Prévenu par le sergent détective Jargaille qu'il n'est pas obligé de parler, mais que tout ce qu'il dira sera noté et servira de preuve contre lui, Tranchemontagne répond à toutes les questions. Il connaît le défunt Nantel depuis 5-6 ans car il travaille pour lui, mais ne reçoit de salaire que depuis deux mois. Il a des « relations charnelles » avec Maria Nantel depuis quatre ans; il a eu souvent des discussions d'affaires avec Nantel (chevaux, camion, chemin, etc.) et, avec Maria, des « schicanes d'amour ». À la question du détective à savoir s'il sait qui a tué Nantel, il répond que c'est lui qui l'a tué. Il précise où, quand, comment et l'arme utilisée. Il ne reviendra jamais sur ses aveux.



Il mentionne n'avoir jamais pensé à tuer Nantel, mais que Maria lui mettait ces idées dans la tête en lui rappelant continuellement comment ils seraient bien ensemble et que devant l'éventualité d'un tel geste elle ne le dénoncerait jamais. Il raconte son voyage avec elle à Montréal et les nombreuses fois où elle lui donnait de l'argent. Chaque fois qu'il mentionne ces échanges d'argent, Maria intervient pour expliquer qu'il s'agissait de montants dus pour son travail parce que Nantel ne le payait pas. Ces dons d'argent étaient faits en cachette de Nantel.

À l'Annonciation, dans le salon des Nantel, se déroule l'enquête du coroner Lachapelle. Y témoignent devant un grand jury composé de six hommes – les femmes n'auront le droit d'être juré que dans les années 1970 – le voisin Charbonneau,

le docteur Côte Cartier, l'expert médico-légal, les détectives H. Dorais et Jargaille et le docteur Lachapelle. Au terme des témoignages le coroner et les jurés déclarent qu'Arthur Nantel a été tué par arme à feu et qu'Édouard Thomas dit Tranchemontagne et Maria Jolicoeur Nantel doivent être tenus conjointement et criminellement responsable du meurtre d'Arthur Nantel.

L'enquête est ajournée au 6 octobre pour complément d'informations. Elle se déroulera publiquement et fera dire à un villageois : « On croirait que tout ce monde a été convié à un spectacle. » (à suivre)

Source :

Thomas, Ghyslaine, Une analyse socio-historique de la pénalité : le cas d'une pendaison au Québec en 1930, mémoire de la maîtrise en so-

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschêtelets

Le seul pendu à la prison de Mont-Laurier

La véritable histoire d'Édouard Thomas dit Tranchemontagne (suite)

Le journal *L'Avenir du Nord* (Saint-Jérôme) du 13 février 1931 décrit ainsi l'entrée d'Édouard Thomas dit Tranchemontagne dans la salle d'audience pour son procès : «Un frisson court dans l'assemblée au moment où Tranchemontagne fait son apparition dans la salle accompagnée de deux gardes. Les yeux baissés, la figure ravagée, les jambes crailtives, il s'effondre sur son banc. La foule même si elle n'aime pas le mal sympathise avec celui qui souffre.»

Mais avant d'assister à leurs procès présentons les personnages de cette tragique histoire. Édouard Thomas dit Tranchemontagne a 25 ans au moment de son procès. Il est né, à l'Annonciation, de l'union de Joseph Thomas dit Tranchemontagne et de Palmyre Maillé. Il travaille comme bûcheron, l'hiver, et le reste de l'année comme homme engagé pour la victime, Arthur Nantel. Les habitants du village le définissent comme solitaire et taciturne. Son père était un homme violent qui buvait et battait sa mère.

L'épouse de la victime, Maria Joliceur Nantel a 49 ans. Son couple bat sérieusement de l'aile selon les déclarations des voisins (engueulades, Nantel «brusquait» sa femme) et depuis -4 ans- qu'elle entretient des «relations charnelles» avec le jeune Tranchemontagne. Elle disait à qui voulait l'entendre que si elle avait «un bon docteur», elle empoisonnerait son mari. Elle souhaitait qu'il est un accident avec le camion ou à la chasse, etc...

Les journaux vont faire de la victime, Arthur Nantel, un des plus respectables citoyens du village. C'est un «bon conteur et un

bon catholique» qui va à la messe tous les matins et même aux vêpres dernièrement. Il a 47 ans et est restaurateur et propriétaire d'une salle de billard. Il emploie Tranchemontagne depuis 4 ou 5 ans, mais ne le paie que depuis deux mois.

Les journaux régionaux et nationaux, francophones comme anglophones, vont suivre de près tout le déroulement de cette affaire de mœurs qui a tous les ingrédients d'une tragédie comme les aime les lecteurs de journaux, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui.

Les procès se déroulant à Mont-Laurier le village devient le centre d'attraction du district. Toutes les chambres sont louées autant dans les hôtels que chez les particuliers. Les enfants prennent un congé scolaire pour garder la maison pendant que leurs aînés assistent au procès. Le 2 février, des centaines de personnes attendent le train du nord pour voir descendre Maria qui était emprisonnée à Montréal. Elle est accompagnée d'une matrone de la Police provinciale et des détectives Hector Dorais et Lasnier.

Le 10 février, Tranchemontagne subit son procès pour folie. Son avocat prétend qu'il n'a pas toutes ses facultés, qu'il a été manipulé par Maria, qu'il a un manque de développement de ses facultés intellectuelles. L'accusé dira lui-même préférer la mort que la condamnation à perpétuité pour folie. Le jury le déclarera sain d'esprit et la deuxième partie du procès sera consacrée à la preuve de l'accusation basée sur les aveux même de Tranchemontagne et de Maria.



Le corps de la victime, Arthur Nantel.

Le procès se poursuit le lendemain avec la plaidoirie de la défense. L'avocat de Tranchemontagne plaide le fait que son client a été manipulé par Maria, qu'il était sous sa domination et qu'il a été son instrument. Il a agi sous influence et souffrait d'«illusionnisme», de perte de contact avec la réalité. Le procureur Me Bertrand clôturera le procès en demandant aux jurés de rendre justice à la société qu'ils représentent et de ne pas se laisser guider par leurs sentiments. Après à peine 30 minutes de délibération le jury répond : coupable. À 17h15 précises le juge Patterson prononce la sentence :

« que vendredi, le 22^{ième} jour de mai prochain, dans l'enceinte des murs de la prison dans laquelle vous serez alors détenu, vous soiez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive : Que Dieu ait pitié de votre âme.» (copie de la sentence de mort envoyée au

Secrétaire d'État par le Greffier de la Couronne)

Quand le juge lui demande s'il a quelque chose à dire pour que la sentence ne soit pas prononcée contre lui, Tranchemontagne répond : «Je remercie tous ceux qui ont prié pour moi et je continuerai moi aussi de prier pour eux. Que la volonté de Dieu soit faite.»

Selon les journaux de l'époque, Tranchemontagne qui avait manifesté «un grand énervement» durant les dernières minutes du procès reçut sa sentence avec calme. Avant de retourner en cellule il demanda à serrer la main au détective Jargaille, qui avait reçu ses aveux, et au docteur Cartier.

(La semaine prochaine : le procès de Maria et la pendaison.)

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Le seul pendu à la prison de Mont-Laurier

La véritable histoire d'Édouard Thomas dit Tranchemontagne (suite et fin)

Comme beaucoup d'enfants de Mont-Laurier, Ghyslain Thomas glissait, l'hiver, dans la côte derrière la prison en se demandant si des prisonniers y habitaient vraiment «parce qu'on ne parlait jamais d'eux et que je ne les voyais jamais.» (En 1930, le village avait reçu un octroi pour construire une enceinte de trois murs aveugles, en annexe à la prison, pour l'exécution des condamnés; elle devait aussi servir de cour extérieure pour les prisonniers.) Plus tard, en lisant l'histoire de sa ville natale, Mme Thomas apprend que la victime de l'unique pendaison qui y a eu lieu portait le nom de Thomas dit Tranchemontagne, soit le même nom que son grand-père. L'auteur du livre prétendait aussi, à tort, que Tranchemontagne était amérindien. Ce fut un véritable choc pour elle. Elle se passionne pour cette histoire depuis.

Ghyslain Thomas a répertorié plus de 177 documents juridiques et journalistiques pour écrire son mémoire de maîtrise en sociologie sur l'affaire Tranchemontagne. Elle y écrit : «La version qui représente le récit de la pendaison présentement accessible dans le domaine public est celle qui est racontée dans le livre de l'histoire de Mont-Laurier. Comme il est plutôt exceptionnel que les gens se rendent jusqu'aux archives pour compléter la lecture de leur histoire, ce récit est donc, pour la population en général, la seule version de cet événement pénal. (...) La lecture des journaux m'a permis de constater que plusieurs informations étaient erronées : la date et l'heure de la pendaison (le 22 mai 1931 plutôt que l'automne 1930); Tranchemontagne a 25 ans (non 21 ans) au moment de la pendaison; les noms des avocats et du juge ne sont pas exacts, selon les archives et, finalement, l'identité nationale de ce personnage n'est pas amérindienne. Ce récit est fondé sur

des références non identifiées ou identifiables, l'auteur du livre d'histoire ne savait pas d'où provenaient les sources de cet article.»

Vous comprendrez que pour un «étrange» qui écrit une chronique historique sur sa ville d'adoption, et pour un journaliste, raconter une histoire que personne ne connaît est un plaisir immense. Revenons donc à cette histoire.

Le procès de Maria Jolicœur Nantel commence le jeudi 12 février 1931. Elle «est accusée d'être complice ou partie au meurtre ou homicide coupable de Arthur Nantel (...) en provoquant et excitant le dit Édouard Thomas à commettre le dit meurtre.» Alors que trois procureurs agissent pour la Couronne, Me Monette défend, seul, sa cliente. Les journalistes rapportent qu'il fut réellement éloquent. Il fait défiler des témoins qui affirment que le couple se disputait souvent; il s'acharne à démolir les témoignages des détectives qui ont interrogé les deux accusés, Maria et Tranchemontagne, ensemble. Alors qu'un autre jury n'avait mis que 30 minutes à condamner Tranchemontagne, celui-ci délibère pendant plus de cinq heures. Verdict : non coupable. Selon une témoin de l'époque—elle avait 8 ans—une foule attendait le train dans lequel on cachait Maria à L'Annonciation. Les résidents de l'endroit étaient choqués par le verdict de non-culpabilité. Maria aurait vécu isolée et solitaire à Montréal.

Pendant ce temps, à Mont-Laurier, on prépare l'exécution de Tranchemontagne. On fait venir l'échafaud de Montréal et on retient les services du bourreau Ellis. Il s'échange bon nombre de lettres et de télégrammes touchant des détails aussi précis que le fait qu'un drapeau noir doit être hissé pen-



Les autorités judiciaires ont remis à la famille Nantel un bout de la corde qui a servi à pendre Tranchemontagne comme témoignage que justice a été rendue. Source : Thérèse Paquin Danis, nièce d'Arthur Nantel.

dant l'heure de l'exécution et la cloche de la prison ou de l'église «devra tinter durant 15 minutes avant et 15 minutes après l'exécution». La mère de Tranchemontagne se rend à Ottawa avec Madame Owen R. Cambell, présidente de la Canadian Prisoners Welfare Association, pour demander grâce au ministre de la Justice Guthrie. Disposition est prise pour le corps du futur pendu.

Le 20 mai, Tranchemontagne quitte la prison de Bordeaux où le gouverneur affirme qu'il fut un prisonnier modèle se contentant de la nourriture ordinaire de la prison en dépit de son statut privilégié de condamné à mort qui lui permettait de commander ce qu'il voulait manger pendant ses derniers jours. Il est escorté jusqu'à Mont-Laurier par 9 agents de la Police provinciale.

Le jeune Édouard, il a 25 ans, passe sa dernière nuit avec l'abbé Veschelden, l'aumônier de la pri-

son de Bordeaux qui a tenu à venir l'assister. Ils célèbrent la messe à 4h45, puis Tranchemontagne marche lourdement vers la potence. Il ferme les yeux en montant les marches et récite des prières. Le coroner constate sa mort à 5h15 devant un jury témoin composé de six hommes.

Le curé Pierre Neveu avait réclamé son corps pour lui donner une sépulture chrétienne dans le cimetière Notre-Dame-de-Fourvière. Édouard Thomas dit Tranchemontagne y repose, anonymement, sans pierre tombale, dans une section réservée aux enfants morts-nés avant d'être baptisés.

Source : Thomas, Ghyslain, Une analyse socio-historique de la pénalité : le cas d'une pendaison au Québec en 1931, mémoire de la maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal, 1993, 212 p.

Du Rapide-de-L'Original à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

La Prohibition à Mont-Laurier

«Prendre un p'tit coup, c'est doux...» (air connu)

PAR GILLES



Deschatelets

Le 17 avril 1915, deux ans après la création du diocèse de Mont-Laurier, Mgr Brunet, son évêque, adresse une lettre pastorale et un mandement à tous les curés du diocèse. Il y dénonce les abus d'alcool qu'il rend responsables de la misère des familles, du désordre social et de la ruine morale et physique. Le conseil municipal lui emboîte le pas et refuse de renouveler les permis de vente d'alcool de tous les hôtels de son territoire. C'est la Prohibition! Les hôtels, dits maintenant «de tempérance», ne serviront plus que des liqueurs douces.

Ce coup d'éclat fait suite à une longue bataille entre les hôteliers d'une part, et le clergé et le conseil municipal, d'autre part. Dès le 5 février 1905, le curé Génier interdisait aux hôteliers de servir de l'alcool le dimanche; le 3 juin 1906, il fait suivre la première communion des enfants d'une promesse de tempérance par les garçons; le 24 février 1907, il fait lecture d'une lettre de Mgr Duhamel, évêque du diocèse d'Ottawa, sur la tempérance et fait signer une requête au sujet des permis d'alcool dans les hôtels. Le 30 avril 1911, veille de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les débits des boissons alcoolisées, il écrit : «Je m'oppose de toutes mes forces à toute augmentation du nombre de débits de liqueurs quels qu'ils soient.» Son successeur, le curé Limoges, reprend le flambeau et reçoit l'appui du premier maire, Anthime Dubreuil, qui accepte la présidence de la Ligue antialcoolique fondée le 24 mars 1915. Les deux hommes présideront l'érection d'une croix de la tempérance près de l'évêché, le 4 juillet suivant, et l'ouverture d'une exposition antialcoolique de quatre jours avec médecins, juges et prêtres le 26 sep-

tembre de la même année.

Le conseil municipal, présidé par Anthime Dubreuil, fait lui aussi la vie dure aux hôteliers. La loi donne aux conseils municipaux le privilège d'accorder ou de refuser les permis de vente d'alcool aux hôtels. Le 19 avril 1910, le conseil limite à deux le nombre d'hôtels dans les limites du village. Du même souffle il refuse l'octroi d'un permis de vente de boisson à Samuel Ouellette qui projetait de construire un hôtel de 30 chambres pour loger bûcherons et colons qui arrivent par le train. Avant de bâtir sa maison le colon habite souvent l'hôtel. La même année, le conseil refuse de renouveler la licence des hôteliers Lazare Fortier, Philippe Gauthier et Adjutor Laurin.

En 1915, le conseil veut profiter du courant prohibitionniste lancé par le clergé pour gagner sa bataille contre les hôteliers. Pour s'assurer de l'appui de la population, le maire Dubreuil décide de tenir un référendum sur la question. Le vote est pris à main levée, comme le veut la coutume, lors d'une assemblée publique tenue en août. Vox populi, vox Dei. C'est la Prohibition. Plus d'alcool dans les hôtels.

Les conseillers Ephrem Sabourin et Flavien Blouin démissionnent en guise de protestation car, selon eux, les hôtels de tempérance ouvrent la porte aux contrebandiers et aux «maisons de débauche». Ils sont remplacés d'office par Godfroy Lamarche et Eugène Thibault.

Malgré la prohibition, des ventes illégales d'alcool se font un peu partout dans le village dans des «maisons de débauche». Sous les



Intérieur de l'hôtel Chartrand, détruit par le feu en 1920. Le Château Laurier sera construit sur le même site (aujourd'hui la pharmacie Jean Coutu).

comptoirs des hôtels on écoulait l'alcool de contrebande, souvent acheminé par le train. Les bootleggers, les transporteurs, débordent d'imagination pour cacher leur marchandise : cercueils, meubles, aliments. On se prévient d'une gare à l'autre quand les spotters, la police de l'alcool, attendent pour fouiller un convoi. On balance la marchandise hors du train et on la récupère plus tard.

Mais les protestations des citoyens en mal de divertissement après les dures journées de labeur se font de plus en plus nombreuses et fortes. Les hôteliers font la grève et ferment leurs hôtels (1917). Le nouveau maire, Jean-Baptiste Forget, (1916-1921) déclare même que : «Ce n'était pas contrôlable.» Le 5 mai 1919, le conseil met fin à la prohibition à Mont-Laurier.

Il faut dire que le 10 avril précédent une très forte majorité de Québécois avait voté, lors

d'un référendum demandé par le gouvernement de Lomer Gouin, en faveur de l'exclusion de la bière, du vin et du cidre de la Loi sur la prohibition. Le Québec devient le seul endroit, tant au Canada qu'aux États-Unis, où la prohibition n'est pas totale. Le 25 février 1921, le gouvernement Taschereau adopte la loi créant la Commission des liqueurs à qui il confie l'entière responsabilité de la vente de l'alcool et de l'octroi des permis de vente. Les municipalités sont ainsi libérées d'une tâche trop lourde pour elles.

Sources :

Simard, Fernand, Mont-Laurier, cent ans d'histoire, monographies en 3 vol., 1985. Mgr André Ouellette et collaborateurs, Cent ans de la paroisse Notre-Dame-de-Fourvière, 1994.



Yvonne Pilon et Adjutor Laurin, propriétaires de l'Hôtel du Nord.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

La Conscription de la guerre 1914-1918

La conscription est l'enrôlement obligatoire des citoyens pour le service militaire et donc pour aller combattre s'il y a guerre. Interrogez des anciens de Mont-Laurier et vous serez surpris du nombre de récits qu'on vous racontera de déserteurs de l'armée venus se cacher ici dans les fermes, les chantiers, dans des cabanes au fond des bois pour échapper à l'enrôlement obligatoire qui les aurait envoyé faire la guerre «de l'aut' bord». Légendes ou désobéissance civile ? Il reste si peu de documents, de témoignages que le mystère reste entier.

La Première Grande Guerre ne semble pas avoir été une préoccupation importante pour les habitants de la région. Bien sûr, le train assure la livraison des journaux ; mais cette guerre affiche ses horreurs si loin qu'elle apparaît virtuelle. Ici, il faut abattre les arbres pour bâtir maison, il faut nourrir le bétail pour manger l'hiver. Mais l'annonce par le premier ministre conservateur canadien, Robert Borden, de revenir sur sa promesse de 1914 qu'il n'y aurait pas de conscription et son intention ferme de présenter une loi sur le service militaire obligatoire va provoquer une onde de choc sans précédent au Québec et au Canada.

La Loi du Service militaire est adoptée le 29 août 1917. Presque tous les députés fédéraux francophones s'opposent à la conscription, alors que la quasi-totalité des députés anglophones l'appuient. Le Canada est divisé en deux blocs. Au Québec, cette opposition s'exprime avec force : assemblées de protestation, manifestations, émeutes, bagarres de rues, incendies de commerces de propriétaires anglophones.

Le conseil municipal de Mont-Laurier prend position sans équivoque contre la conscription et l'envoi de troupes de conscrits outre-mer et vote une résolution dans ce sens qu'il fait parvenir au député de Labelle, le conservateur Honoré Achim, et au chef de l'Opposition libérale, Wilfrid Laurier. Le député Achim rompt avec son parti lors du dépôt du projet de loi et rejoint les Libéraux. Il est le deuxième député de Labelle à quitter son parti pour protester contre la participation du Canada aux guerres de l'Empire britannique ; Henri Bourassa ayant fait de même le 26 octobre 1899 pour protester contre la participation canadienne à la guerre des Boers en Afrique du Sud. Le conseil municipal est alors composé de Jean-Baptiste Forget, maire, et des conseillers Benjamin Laurin, Aldéric Ouellette, Éphrem Sabourin, Placide Bertrand, Ovila Boisvert et Godfroy Lamarche.

La paix sociale étant menacée, comme disent les politiciens, laissons le peuple trancher. L'élection sur la conscription a lieu le 17 décembre 1917. Les Conservateurs de Borden, conscriptionnistes, remportent 153 sièges contre les Libéraux de Laurier qui en obtiennent 80, dont 62 au Québec. Seulement trois députés Conservateurs anglophones sont élus au Québec. La population de Labelle et de Mont-Laurier vote très majoritairement contre la conscription et élit le libéral Hyacinthe Fortier.

La conscription de 1917 transforme, de manière fondamentale, l'histoire du Québec car elle a comme conséquence de diviser le Canada en deux nations distinctes en montrant l'impossibilité de réconcilier les opinions des Canadiens français et des Canadiens an-

glais sur plusieurs sujets. Alors que ces derniers, et particulièrement les Britanniques qui habitent au Canada, ressentent le besoin de partir en Europe pour défendre la terre qui les a vus naître, les Canadiens français ont coupé les liens avec l'Europe. Ils sont davantage préoccupés par la décision du gouvernement ontarien, après celle du gouvernement manitobain, de fermer les écoles francophones. Les lendemains de la défaite de la conscription sont brutaux pour les Canadiens français : ils réalisent que dans ce pays ils sont maintenant minoritaires et vulnérables.

En janvier 1918, les premiers conscrits sont appelés. Mais sur les 401 882 hommes enregistrés, âgés entre 20 et 34 ans, célibataires ou mariés sans enfants, seulement 124 588 viennent renforcer le Corps expéditionnaire canadien. Les autres ont trouvé des motifs d'exemption : épreuves subies par leurs familles, objection de conscience, pièces justificatives –payées comptant– de la part de médecins, d'employeurs, de membres du clergé. D'autres sont carrément disparus dans la nature.

Pour beaucoup d'historiens la conscription de 1914 est un fiasco, à peine 24 132 hommes auront gagné la France pour les combats avant la fin de la guerre. Environ 19 000 Québécois se sont engagés dans l'armée et un nombre équivalent a trouvé un moyen, légal ou non, pour ne pas servir dans les forces armées. L'historien canadien anglais Desmond Morton conclut : «... si la guerre est une de ces expériences vécues en commun qui transforme une nation, le Canada, à la suite de la Première guerre, est devenu un pays formé de deux nations.»



Soldats de la guerre 1939-1945. (Si vous pouvez identifier ces deux soldats, communiquez avec la Société d'histoire au 819 623-2488.

P.S. : La Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides est la dépositaire de la mémoire des gens d'ici. Nous ne possédons aucun document sur la guerre 1914-1918, si vous en avez, faites-en profiter tout le monde.

Source : Simard, Fernand, Mont-Laurier, cent ans d'histoire, monographies en 3 vol., 1985.
www.thecanadianencyclopedia.com
www.books.google.ca

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschâtelets

La Grande Dépression (1929-1939)

Le 29 octobre 1929, les cours s'effondrent à la Bourse de New York et l'indice boursier atteint un nouveau plancher. Ce krach sème la panique dans les milieux financiers et marque le début de la plus importante crise financière du XX^e siècle. Ce jour-là, que l'on appellera désormais le mardi noir, la prospérité factice de l'Amérique durant les années 1920 s'écroule. Elle entraîne une montée vertigineuse du taux de chômage qui atteindra un record au Québec, 28% en 1933.

cette période de pénurie d'argent. Ces mesures restent timides – une petite municipalité ne dispose pas d'un budget élastique – et les autres niveaux de gouvernement doivent intervenir.

L'une des premières mesures fédérales est la suspension de l'immigration en provenance d'Europe. Désormais, les seuls immigrants européens admis sont les cultivateurs ayant un capital suffisant pour s'établir immédiatement dans une zone rurale. Le conseil municipal de Mont-Laurier avait déjà écrit en ce sens au premier ministre Conservateur canadien Richard Bedford Bennett.

Mont-Laurier vivra plus de dix années de marasme économique, de chômage, de misère. Les scieries, employeurs importants, arrêtent leur production et mettent à la rue des centaines de travailleurs; les chantiers licencient, les commerces tournent au ralenti. Il n'y a plus d'argent. On quête partout dans la paroisse des dons en nature pour les plus démunis : viandes, pommes de terre, légumes, bois de chauffage.

Le conseil municipal, sous la présidence d'Albiny Paquette, maire de 1927 à 1935, cherche des moyens d'atténuer les effets désastreux du chômage. Il sollicite une subvention de 60 000\$ pour terminer la chapelle du séminaire et ainsi créer quelques emplois; il fait ouvrir de nouvelles rues et demande au ministère des Affaires municipales l'autorisation de consacrer 10 000\$ en travaux de chômage. Il projette aussi la construction d'un marché public afin que les cultivateurs y écoulent leurs produits et que les familles du village puissent acheter de la nourriture à meilleur prix. Le projet ne se fera pas, mais le conseil adopte un règlement pour assurer la distribution équitable du lait aux familles pauvres. Il obtient de la Compagnie MacLaren que les chômeurs coupent du bois de chauffage sur ses limites forestières. La corde d'érable de 18 pouces se vend tout de même 1\$ en

Le 11 décembre 1930, la sanction de la Loi d'aide aux chômeurs accorde aux municipalités des sommes d'argent pour la mise en chantier de travaux publics : édifices, routes, ponts, etc. Ces emplois sont réservés aux pères de familles nombreuses qui sont payés 1\$ par jour et touchent ainsi un peu d'argent. On mange des patates dans la sauce «à fleur». Une sauce faite de farine et d'eau.

Rapidement, l'aide aux chômeurs devient insuffisante et les gouvernements, fédéral et provinciaux, mettent sur pied une série de mesures d'aide financière pour l'alimentation, l'habillement, le logement, le combustible. L'aide est accordée sous forme de coupons échangeables dans des commerces désignés par les autorités. Mais le système s'avère rigide et est remplacé par des chèques échangeables partout. À l'automne 1931, le gouvernement libéral québécois de Louis-Alexandre Taschereau fait distribuer des chèques devenant ainsi le premier gouvernement québécois à octroyer une aide financière à des citoyens aptes à travailler, sans rien exiger en retour. Mais la crise continue et les gouvernements doivent recourir au secours direct pour subvenir aux besoins essentiels de la population.



Construction de la route 117 vers l'Abitibi (1938-1939). Les ouvriers travaillent au pic et à la pelle pour 1\$ par jour.

En 1933, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal écrit au conseil municipal de Campbell pour lui demander d'activer l'établissement de nouveaux colons dans la région de Mont-Laurier. À Montréal et dans les autres villes du Québec, la misère est indescriptible. Plusieurs organismes s'unissent alors pour fonder la Société diocésaine de Colonisation. Le gouvernement fédéral, avec le Plan de colonisation Gordon, et Québec, avec le Plan Vautrin, veulent offrir aux familles une occasion d'améliorer leur sort en allant s'établir dans les régions éloignées comme l'Abitibi, le Lac Saint-Jean, le Témiscamingue, la Gaspésie. La colonisation redevient la renaissance nationale, le salut du peuple. Avec des résultats mitigés.

Le 12 septembre 1935, une cinquantaine de colons quittent Mont-Laurier avec le missionnaire colonisateur, l'abbé Adélard Roy, pour aller «faire de la terre

neuve» dans les cantons Rousseau et Clermont en Abitibi.

À partir de 1934, l'économie montre des signes encourageants, mais ce n'est qu'après le début de la Deuxième Guerre mondiale, en septembre 1939, que la crise économique prend vraiment fin. Les chômeurs sont encore nombreux à Mont-Laurier et la municipalité doit leur venir en aide. La Commission du chômage établit ainsi les barèmes d'aide : une famille de cinq personnes reçoit par semaine 4,50\$ pour la nourriture; 2,00\$ pour le combustible; 1,30\$ pour les vêtements et 5,00\$ pour le logement.

Sources :

Simard, Fernand, Mont-Laurier, cent ans d'histoire, monographies en 3 vol., 1985.
www.parl.gc.ca ; www.grandquebec.com

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

La décennie 1930

Il est déjà question de pollution de l'eau!

Chaque génération est convaincue qu'elle réinvente le monde; les baby boomers, par exemple, sont convaincus d'avoir inventé les mots pollution, environnement, écologie. Et pourtant on parlait de pollution de l'eau dès les années 1930 à Mont-Laurier. C'est une des raisons pour lesquelles la lecture de l'Histoire est si passionnante: elle remet les choses en perspective.

À l'été 1933, les inspecteurs municipaux constatent que le lac Thibault, réservoir naturel de l'aqueduc municipal, est menacé de pollution. Le conseil ordonne aux bûcherons de respecter la Loi des trois chaînes et de ne couper aucun arbre au bord du lac. Il y interdit la pêche, les promenades en chaloupe et la baignade. On élève une clôture afin d'empêcher les gens de violer ces interdictions. Pour assurer un approvisionnement plus régulier, le conseil décide également d'élever le niveau du lac de quelques pieds en construisant un petit barrage à la décharge du lac. Des subventions, accordées dans le cadre des travaux de chômage, lui permettent d'entreprendre la réfection d'une partie de l'aqueduc.

Au début de 1934, on recommande de faire bouillir l'eau au moins 20 minutes car on craint particulièrement la typhoïde. Il est aussi tout à fait déconseillé de boire l'eau de la Lièvre car on sait déjà qu'elle est une des plus polluées du Nord: en plus de servir au transport du bois elle sert aussi souvent de dépôt. Et ce, malgré le fait que le 16 février 1927, le conseil ait adopté une résolution pour l'aménagement d'un dépôt et ordonné aux contribuables d'y transporter leurs déchets. Jusqu'alors -et même après- les déchets étaient jetés ici et là et les propriétaires de lots plus grands avaient chacun leur dépôt personnel. La question de l'environnement commence à devenir une préoccupation et, en 1935, le conseil lance une campagne d'hygiène publique. Il ira jusqu'à décréter les grandes écuries de la Compagnie Maclaren «nuisance publique».

En avril 1939, après avoir analysé diverses expertises, le conseil doit se rendre à l'évidence: il faut reconstruire l'aqueduc municipal.



La rue de la Madone sans arbres (1915-1916)

Le premier aqueduc, dont les tuyaux étaient en bois, enroulés de fils de fer et goudronnés, avait été construit en 1912 et avait coûté 50,000\$. Cette fois, une évaluation sommaire fixe le coût des travaux à 75,000\$. En novembre, la municipalité tient un référendum pour obtenir l'autorisation d'emprunter 45,000\$ pour sa reconstruction et sollicite un octroi de 30,000\$ du gouvernement provincial. Le parti libéral d'Adélard Godbout dirige maintenant le Québec et le conseil s'adresse donc au nouveau détenteur du patronage, M. Louis-Marie Grignon, candidat libéral battu par Albiny Paquette. M. Grignon rencontre le ministre des Affaires municipales et sollicite une subvention; il tente aussi d'obtenir les services gratuits d'un ingénieur du gouvernement pour tracer le parcours le plus avantageux de la nouvelle conduite d'amenée.

Rappelons qu'en 1926, les citoyens de Mont-Laurier avaient fondé la Société des canaux d'égouts et chaque propriétaire désireux de bénéficier de ce nouveau service devait lui-même en assumer les frais. Ces canaux, comme ceux de l'aqueduc, sont en bois.

Le premier geste écologique que nous avons trouvé date du mois de mai 1921 quand le conseil municipal offre des plants d'arbres aux citoyens dans un effort pour reboiser le vil-

lage. On avait abattu les arbres pour défricher et semer, construire, se chauffer.

La crise économique aura des conséquences heureuses pour certains. Ainsi, Eugène..., respectable citoyen, décide qu'il n'achètera plus de boisson chez les commerçants. Il se fabrique un alambic-maison et commence à distiller son alcool. Malheur! Les policiers débarquent à l'improviste et, après avoir goûté le liquide, par devoir professionnel, amènent le brasseur

clandestin à la prison. Le conseil municipal reçoit, chaque jour, des appels au secours de familles manquant de nourriture et Eugène a aussi une grande famille. Dans une cellule, il est chômeur et une autre famille sera dans le besoin. Les conseillers rencontrent les autorités judiciaires et leur demandent la libération d'Eugène pour qu'il puisse s'occuper de la subsistance de sa famille. Le juge se rend à la requête du conseil et le brasseur amateur peut rentrer chez lui. La crise économique l'a sauvé...

1. La Loi des trois chaînes adoptée par le gouvernement du Québec en 1884 et modifiée en 1919 réservait à la Couronne une bande de terre, large de trois chaînes, c'est-à-dire de 198 pieds ou de 60,35 mètres sur les concessions adjacentes à des eaux navigables. Le 1^{er} janvier 1970 elle fut étendue aux cours d'eau non navigables. Son but aujourd'hui est d'assurer l'accès du public aux cours d'eau. (Dussault, René et Louis Borgeat, Traité administratif, tome 2, Presses de l'Université Laval, 1986, 1397 p.)

Sources:

Simard, Fernand, Mont-Laurier, cent ans d'histoire, monographies en 3 vol., 1985.
Lalonde, Maurice, Notes historiques sur Mont-Laurier, 1937, 225 p.



La rue de la Madone avec ses arbres (années 1930)

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

La décennie 1930

De l'action au conseil municipal

PAR GILLES



Deschatelets

Si la vie économique bat à un rythme ralenti pendant la Dépression des années 1930, la vie politique municipale à Mont-Laurier suscite l'intérêt : un maire qui quitte pour devenir député, un conseil qui lance une réforme morale et un balayage en règle en fin de décennie. Regardons de plus près.

En février 1934, le Dr Albiny Paquette entreprend son huitième et dernier mandat d'un an à la mairie de Mont-Laurier. En 1935, il sera élu député de l'Union nationale dans le comté provincial de Labelle, circonscription qu'il représentera sans interruption jusqu'en 1958.

Les conseillers élisent alors Me Ernest Charrette, avocat, comme maire. On se rappelle que les conseillers choisissent eux-mêmes le maire parmi les conseillers élus. Dès sa première assemblée, le 17 février 1935, le conseil s'oppose au projet de salle de danse de Mme Ferdinand Lamarche et préconise une réforme draconienne visant le rétablissement des «bonnes mœurs». Il interdit tour à tour la venue de cirques, les salles de théâtre, les salles de danse et les salles de «vues animées». Il reçoit l'appui de l'évêque Limoges qui fustige en chaire les représentations cinématographiques. Le conseil va plus loin en interdisant à toute personne de se baigner, dans la rivière du Lièvre ou dans les ruisseaux, à moins d'être à plus de 500 pieds de tout chemin. Les contrevenants-es sont passibles d'amende et d'un jour de prison pour indécence.

Le conseil entreprend une véritable bataille contre les «vues animées» et le propriétaire du Théâtre Laurier, M. Léopold Florant, qui aurait, selon lui, enfreint certains règlements municipaux. Des procédures sont prises contre

lui. Selon des témoins du temps, la bataille fut rude. En 1937, le conseil comprend qu'on n'arrête pas le progrès et met fin à sa bataille. Les Lauriermontois (au nombre de 2 400) auront droit au cinéma.

La même année, les élus municipaux expriment leurs inquiétudes sur la menace d'une nouvelle guerre en Europe. Comme l'avaient fait les conseils antérieurs, il adopte une résolution dans laquelle il s'oppose à toute participation du Canada à un conflit éventuel. En 1938, la municipalité achète son premier camion amorçant la fin de l'ère des chevaux de trait en milieu urbain.

En février 1939, le maire Charrette et tous les conseillers des dernières années sont balayés par l'équipe de Léopold Florant composée de MM. Omer Saint-Louis, William Grenier, Joseph Grégoire, Augustin Juteau, Georges Duval et Georges Gamelin, senior. La nouvelle administration prend à ses frais le ramonage des cheminées espérant ainsi faire diminuer le coût des primes d'assurance contre les incendies pour les citoyens. Dorénavant, il faudra un permis pour ériger une construction et, pour la première fois de son histoire, Mont-Laurier impose une taxe d'affaires de \$10.00 par année aux commerçants et aux professionnels.

Le conseil adopte aussi une résolution obligeant les propriétaires de radios et de gramophones à fermer leurs appareils dès 10 heures du soir et les restaurants doivent fermer à minuit. Les véhicules automobiles augmentant sans cesse, la voirie municipale pose des panneaux bilingues «Arrêt/Stop» sur certaines rues qu'on avait commencé à identifier par des panneaux depuis 1927.



Ces baigneurs auraient-ils été accusé de grossière indécence au temps de la «Réforme Charrette».

Le nombre d'appareils téléphoniques s'étant considérablement accru depuis 1910 et leur usage devenu indispensable pour les commerces et industries, le conseil demande à la Lièvre River Telephone co. de maintenir son service 24 heures durant.

Depuis la fondation de Mont-Laurier, les hôteliers ont bénéficié du privilège exclusif de la vente de la bière ; la Commission des liqueurs, créée en 1921, autorise maintenant sa vente dans les épiceries. Le conseil décide de n'émettre que trois permis de vente : un dans le secteur de la gare, un autre au Rapide et un

troisième dans le centre-ville. MM. Jos Daoust, Andréas Gauthier et Paul-Emile Forget seront les premiers commerçants à vendre de la bière.

Enfin, en 1939, la municipalité achète sa première machine à écrire, de marque Royale, au coût de 175 00\$. A partir de ce jour, de nombreuses pièces administratives seront dactylographiées. Cet événement peut sembler anodin ... mais c'est une bénédiction pour les chercheurs qui n'ont plus à déchiffrer des documents écrits à la main.

Sources :

Simard, Fernand, Mont-Laurier, cent ans d'histoire, monographies en 3 vol., 1985.



Cette sirène respecte-t-elle la distance de 500 pieds de tout chemin ?

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschêtes

La décennie 1930

De l'action au conseil municipal

« Pour l'enseignement agricole (...) un plan est ébauché visant à multiplier des écoles moyennes d'agriculture qui permettront à notre jeunesse de campagne d'acquiescer d'une façon plus précise et plus poussée la science de son métier naturel. Pour les jeunes filles des cours de sciences ménagères et d'arts domestiques se multiplient également. »

Ainsi s'exprimait l'évêque Limoges lorsqu'en 1933, de concert avec le ministère de l'Agriculture, il organise une école d'agriculture logée dans les locaux du Séminaire de Mont-Laurier. Pour instituer un programme qui soit à la fois académique et pratique, le ministère acquiert la ferme Saint-Joseph, située derrière le Séminaire et propriété du curé Génier. Les étudiants profiteront ainsi d'une ferme laboratoire pour devenir de « bons habitants ».

L'École d'agriculture, qui est seulement la troisième institution du genre au Québec après Rimouski et Sainte-Martine, connaît des débuts modestes voire difficiles. Le nombre d'inscriptions varie d'une année à l'autre ; en septembre 1933, trente-trois élèves s'y inscrivent ; en 1934, ils sont 55. En juin 1935, après les deux années d'études, les 14 premiers diplômés (sur 33 inscrits) sortent de l'établissement. Le personnel enseignement change régulièrement aussi. En 1939, une nouvelle équipe de prêtres prend la direction de l'École pour lui assurer une plus grande stabilité et construit l'atelier qui, avec son exposition annuelle des œuvres des élèves, deviendra la vitrine de l'École.

Mais, au Séminaire, les entrées se font de plus en plus nombreuses pour les études supérieures et on manque de locaux. Il faut reloger l'École d'agriculture. Entre 1933 et 1955,

l'École a fourni son enseignement à 630 jeunes gens dont 210 ont été diplômés. Selon un article écrit par Paul-Arthur Fortier, secrétaire général des Anciens de l'École, « 67,6% de ceux-ci cultivaient le sol ou étaient dans une branche connexe à l'agriculture : coopératives, caisses populaires, etc. » Ce qui ne nous dit pas combien de ces jeunes se sont établis véritablement sur une ferme. Ces statistiques seraient comparables à celles des autres écoles d'agriculture du Québec. Les difficultés de s'établir sur une ferme étaient de deux ordres : une main-d'œuvre suffisante au foyer et le manque d'argent ou d'aide pour s'établir. Problème qui est toujours d'une actualité criante.

Tout le milieu s'implique pour relocaliser l'École d'agriculture : coopératives, Union des cultivateurs catholiques, caisses populaires, syndicats, municipalités, commissions scolaires et ... député. Lequel, l'Honorable Albiny Paquette, ministre de la Santé, annonce, le soir de la remise des prix de fin d'année de 1949 – certains auteurs disent 1951 – que le gouvernement Duplessis va investir plus de 300 000\$ pour la construction d'une véritable École d'agriculture à Mont-Laurier. On ne veut cependant pas construire un « grand collège », plutôt des pavillons où le jeune rural ne se sente pas dépaycé. L'architecte Charles Grenier, de Montréal, dessine les plans réalisés par l'entrepreneur Laurent Hébert de Mont-Laurier.

Le pavillon A, baptisé la Huche, sert à la chapelle, au réfectoire et loge les Oblates Missionnaires de l'Immaculée ; le pavillon B, la Bûche, rassemble salle de récréation et atelier d'artisanat ; la Ruche, classes, dortoir et administration. La ferme compte 384 acres, dont 180 en culture. L'École s'adresse spécialement aux

filles de cultivateurs sérieux et désireux de s'insérer pour s'établir sur une ferme. On demande aux candidats d'avoir au moins 16 ans et un minimum de préparation scolaire équivalent à la septième année. Le cours agricole s'étend sur deux ans et chaque année scolaire dure vingt semaines dont chacune comprend dix-heures de cours et de pratique agricole. Catéchisme, Français, Mathématiques et Civisme reviennent chaque année, le reste du programme comprend des cours qui vont de l'étude des sols et des engrais chimiques à la gestion de troupeaux, anatomie, mécanique, comptabilité, etc.

Du début de juin à la fin de septembre l'École reçoit « les jeunes filles de la campagne qui n'ont pas eu l'avantage de poursuivre des cours dans des écoles supérieures. » Comme le dit l'Annuaire de l'École : « Le succès d'un cultivateur sur une terre est grandement conditionné par les qualités et le savoir-faire de celle qu'il s'est choisie comme épouse. Pour garder nos fils de cultivateurs en campagne il est donc de première importance de leur préparer une compagne de vie capable de les comprendre et de les aider de mille façons. » On leur dispense

l'enseignement ménager, l'art culinaire, couture, tissage, tricot, crochet, chapellerie, art décoratif, en plus des cours de religion, français, mathématiques, pédagogie familiale, hygiène, puériculture et autres.

L'École d'agriculture relève d'une Corporation autonome composée de prêtres et de laïcs dont la direction est confiée par l'évêque du diocèse de Mont-Laurier à des prêtres du diocèse chargés du ministère sacerdotal, de l'enseignement de la religion et de la doctrine sociale de l'Église catholique. L'orientation des cours d'agronomie relève du Service de l'Enseignement agricole du Gouvernement provincial. L'École d'agriculture fermera ses portes en 1967 et ses trois pavillons, réunis en un seul, deviendront le Centre collégial de Mont-Laurier.

Sources :

Journal Le Flambeau, 30 juillet 1955, p.25-26.
Fonds de l'École d'agriculture de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, don de Madame Marie-Paule Mc Millan.



L'École d'agriculture. À gauche, la Huche; au centre la Bûche; à droite la Ruche.

Du Rapide-de-L'Original à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES

Deschatelets

Une réponse à la crise économique des années 1930

L'Union fait la force

Alphonse Desjardins fonde la première Caisse populaire le 6 décembre 1900 dans son domicile de Lévis. Il élabore un nouveau modèle de coopérative d'épargne et de crédit inspiré, entre autres, du livre de Henry W. Wolff, consacré aux banques populaires et aux caisses rurales existant en Europe. Il poursuit plusieurs objectifs intimement liés pour permettre à la classe ouvrière de devenir son propre banquier, de combattre les prêts usuraires aux taux d'intérêt inimaginables – jusqu'à 3 000% – et donner aux communautés locales un instrument d'organisation économique.

Ces principes généraux présideront à la fondation d'une coopérative d'épargne et de crédit, le 9 juillet 1939, qui prendra le nom de Caisse populaire de Mont-Laurier. Des 39 premiers sociétaires, 31 sont des agriculteurs qui, depuis les débuts de la crise économique en 1929, n'arrivent pas à vendre leur production. La Caisse, et le mouvement des fédérations des caisses qui gagne tout le Québec à partir des années 1930, est fortement appuyée, entre autres, par l'Union catholique des cultivateurs et par l'ensemble du clergé québécois. Le prêtre missionnaire-colonisateur du diocèse de Mont-Laurier, l'abbé Adélard Roy, sera un ardent propagandiste de la Caisse et des aumôniers diocésains y seront présents jusque dans les années 1970. L'évêque Limoges est nommé président d'honneur.

La fondation de la Caisse s'inscrit dans un

mouvement coopératif qui commence à prendre forme : la Coopérative agricole et sa beurrerie connaissent un grand succès et, bientôt, naîtra la coopération de consommation Le magasin du Peuple. Après seulement six mois d'existence la Caisse comptera 396 membres. La reprise économique, d'abord lente, prend maintenant de la vigueur; paradoxalement, la Deuxième Guerre mondiale relance l'économie.

Ouvrons ici une parenthèse à propos de l'appui du clergé au mouvement coopératif. Plusieurs auteurs ont souligné qu'il était paradoxal que l'Église catholique, pour qui le socialisme, le communisme et même le syndicalisme étaient l'œuvre de suppôts de Satan, appuie un mouvement collectiviste. La chose est moins surprenante quand on lit les statuts fondateurs la Caisse populaire de Mont-Laurier.

Il y est stipulé que pour être membre il fallait : «... être catholique pratiquant et Canadien-français. Toute autre personne de religion ou de nationalité différente offrant les qualités morales suffisantes peut être admise à titre de membre auxiliaire (sans droit de vote). Les qualités suivantes sont exigées du sociétaire : être honnête, bon payeur, sobre et bon travailleur.» Les femmes, «sous puissance de mari», c'est-à-dire mariées, et les mineurs peuvent être sociétaires auxiliaires, sans droit de vote. Ces discriminations disparaîtront au fil des années : la discrimination ethnique en

1940, religieuse en 1963 et, en 1964, suite aux changements au Code civil du Québec, les femmes mariées peuvent devenir sociétaires.

En 1943, la Caisse obtient enfin l'autorisation de recevoir et conserver les dépôts d'épargne de ses membres et n'a plus à les déposer dans une autre institution financière. Elle embauche aussi son premier employé à temps plein, Monsieur



Après avoir occupé un premier local dans le palais de justice, la Caisse rejoint le Magasin du peuple (à gauche).

Louis-Philippe Paradis qui sera tout à la fois secrétaire, et gérant. En 1947, la Caisse accueille son 1 000^e membre et son actif dépasse les 100 000\$ d'actifs. La même année, elle fait son premier don en argent à la communauté, un don de 5\$ à la Société amicale des aveugles.

Aujourd'hui, la Caisse soutient les organismes du milieu par le biais de son programme de dons et commandites et de développement du milieu. En 2010, les membres de la Caisse ont accepté qu'un montant de 631 825\$ soit versé dans le fond d'aide au développement du milieu permettant de soutenir 29 organismes.

Au moment où elle s'apprêterait à quitter le centre-ville soulignons qu'au cours de son histoire la Caisse a occupé sept locaux différents, tous situés au centre-ville et tous situés sur la rue de la Madone.

Sources :

Cardinal, François, 65^e anniversaire de la Caisse populaire Desjardins de Mont-Laurier, Caisse de Mont-Laurier, 2004, 31 p.
www.desjardins.com



Le 601 de la Madone marquera-t-il la fin de la présence de la Caisse au centre-ville après 70 ans d'existence?

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschâtelets

La Coopérative agricole

« Il suffit de réunir l'esprit de compréhension et d'initiative, la bonne volonté et l'intérêt collectif, la vision nette des réalités et une part de dévouement pour mettre sur pied une organisation qui sera la propriété des cultivateurs et leur réservera des profits qui, autrement, passeraient entre les mains des intermédiaires. La fondation de la coopérative de Mont-Laurier et son succès ne s'expliquent pas autrement... »

C'est ce qu'écrivait Aristide Massé, président de l'Union des Cultivateurs catholiques du diocèse de Mont-Laurier, dans le journal *La Terre* de chez nous le 28 février 1940. Il revient à l'agronome Louis J. Pelletier, « homme de dévouement et coopérateur averti », d'être l'instigateur de la coopérative. Après maintes démarches et conférences, il réunit 25 cultivateurs qui fondent la coopérative en 1931. Le Bureau de direction se composait de MM. John Demers, président; Alcide Massé, vice-président; et des directeurs Charles Ouellette, Charles McGuire et Raymond Blais. Dès la première année le chiffre d'affaires fut de 4 916 \$ et, l'année suivante, de 16 300 \$.

Mais si les affaires vont bien, le membership, lui, n'augmente guère. Avec le concours de l'U.C.C., on met sur pied des comités de recrutement dans chaque rang des quatre paroisses qui se joignent au mouvement, Mont-Laurier, Kiamika, Val-Barrette et Lac-des-Écorces, et on lance une campagne d'information intense. Trois propagandistes principaux vont faire le tour de chacun de ces comités pour mousser l'importance de la

coopération pour sortir de la crise économique et assurer la survie des agriculteurs : Aristide Massé, président de l'U.C.C., le curé de Mont-Laurier, Pierre Neveu et l'agronome Léon Beaudin.

Vite le nombre de sociétaires passe à 164 et la mise sur pied d'une beurrerie s'impose. Le projet rencontre une résistance farouche et ses adversaires préviennent les coopérateurs que s'ils veulent « organiser une beurrerie coopérative, ils vont frapper un nœud. » Pas étonnant que les négociations avec une beurrerie déjà en opération échouent car le propriétaire demande trois le prix de l'offre d'achat. Finalement, après une lutte serrée pour obtenir le permis de construction, la beurrerie de la coopérative ouvre ses portes le 24 novembre 1936 (site de la pépinière au coin des rues Hébert et de la Coop). Grâce au travail du beurrier Conrad Grenier 96% de la production est classée beurre No 1.

À partir de ce moment le chiffre d'affaires de la coopérative s'envole littéralement : il passe de 4 916 \$ en 1932 à 189 931 \$ en 1939 et 624 107 \$ en 1945. On peut parler de success story. Surtout quand on sait que les premières dépenses de la coopérative ont été faites grâce à un prêt personnel de M. Alfred Villemaire, ancien cultivateur de Mont-Laurier, qui s'est enrichi dans la culture et le commerce des fruits en Floride. Les banques n'étaient guère disposées à financer un genre de commerce qu'elles trouvaient encore un peu mystérieux; et le mouvement des Caisses populaires Desjardins n'avait pas encore atteint la région.

Au début des années 1970, les services



La beurrerie de la Coopérative agricole de la vallée de la Lièvre inaugurée en 1936. Elle sera en activité jusqu'en 1971.

laitiers des coopératives de la région de Mont-Laurier joignent les rangs de la Coopérative agricole régionale de Papineau et, en 1977, la coopérative prend le nom d'Agrodor, Coopérative agro-alimentaire des vallées Outaouais-Laurentides.

Durant les années 1980, Agrodor se porte acquéreur, à Mont-Laurier, de la meunerie et de la laiterie Bélanger. Le contexte économique global se gâte par la suite. La compétition est plus forte, les producteurs moins nombreux, la relève manque. Agrodor doit tout à la fois couper dans les dépenses et investir pour demeurer compétitive.

Aujourd'hui, le chiffre d'affaires de la coopérative se situe à près de 16 millions de dollars; elle compte 275 sociétaires et une cinquantaine d'employés.



La coopérative Agrodor sur son emplacement actuel coin Hébert et boulevard Albiny-Paquette.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschatelets

Le syndicalisme agricole De l'UCC à l'UPA

La crise agricole de 1921, suite à la fermeture des marchés européens, fait chuter les prix des produits agricoles en quelques semaines. Dans bon nombre de régions, les cultivateurs vont connaître leurs années les plus noires. Le seul soutien actif leur viendra de l'Union catholique des Cultivateurs, un syndicat chrétien fondé en 1924, soutenu par le clergé à la condition expresse qu'il se tienne à l'écart des luttes partisans. L'UCC élabore rapidement un plan de sauvetage de l'agriculture québécoise qui répond à plusieurs objectifs : modernisation et rentabilisation de la production, recherche de débouchés commerciaux et fin de l'exode rural.

Mais l'UCC n'est pas le premier regroupement d'agriculteurs au Québec. Inspirées d'un modèle britannique, les premières sociétés d'agriculture regroupent des gentlemen farmers anglophones. Puis, dans les années 1860, apparaissent les premiers cercles agricoles réunissant les agriculteurs d'une même paroisse. En 1875, ils sont suffisamment nombreux pour que soit tenté un regroupement à l'échelle provinciale, l'Union agricole nationale. L'Église catholique, qui renforce son influence au Québec à partir du milieu du XIX^e siècle, récupère le mouvement sous le nom de «Cercles Saint-Isidore».

À la fin du XIX^e siècle, la migration vers les villes amène les cultivateurs à vendre une part de plus en plus importante de leur production sur les marchés urbains. Ils se regroupent pour trouver des moyens pour augmenter et stabiliser leurs revenus; des coopératives agricoles se forment pour la commercialisation de leurs produits à compter de 1908 après l'adoption d'une loi qui encadre leur création. La fin de la Première Guerre mondiale et le retour de la production agricole en Europe amène la chute des prix et le regroupement de plusieurs des 350 coops sous la Coopérative fédérée de Québec.

En octobre 1924, l'Union catholique des Cultivateurs est créée comme association professionnelle ayant comme objectifs d'améliorer la situation générale de l'agriculture, voir à l'enseignement agricole, rendre le crédit agricole disponible, rendre la production et le commerce des produits de la ferme plus rentable, assurer la relève et combattre l'exode rural. Le mensuel La Terre de chez nous est



De l'UCC à l'UPA : de l'agriculture manuelle à la mécanisation

lancé en 1929 pour informer les membres et diffuser les idées du mouvement. Ces cercles agricoles se répandent de diocèse en diocèse en s'accolant à de nombreux autres organismes. À Mont-Laurier, on retrouve Le Cercle des Fermières, Le Cercle des Jeunes Éleveurs,

d'agriculture, Le Cercle agricole, La Coopérative agricole, La Société diocésaine de colonisation.

Avec la Révolution tranquille, l'UCC devient neutre, plutôt que mouvement catholique, et, en 1972, la loi sur les producteurs agricoles du Québec accorde le monopole syndical en agriculture à l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA). La loi définit le statut de producteur et reconnaît une seule association accréditée pour représenter les producteurs agricoles du Québec. Cette particularité serait unique au monde.

Sources :

La Voix du Nord, 21 octobre 1933, p1 et 12 janvier 1934.

www.upa.qc.ca



Le Cercle des Jeunes Agriculteurs, La Société

Les cultivateurs de la région de Mont-Laurier tardent à rejoindre les rangs de l'Union. Pourtant, dès 1929, le curé Pierre Neveu se fait un ardent propagandiste du mouvement; il fait même un prône à la grand-messe du dimanche et convoque une assemblée à la salle paroissiale. Le président provincial de l'Union, Aldéric Lalonde, et le maire de Mont-Laurier, Albiny Paquette y prennent la parole. Seulement 12 cultivateurs sur les 350 de la paroisse acceptent de verser la cotisation. Les éditorialistes de la Voix du Nord, entre autres, prennent le relais pour encourager les colons à «s'occuper de leurs affaires». L'évêque Limoges écrira en octobre 1933 : «J'ai étudié longuement le fonctionnement de l'UCC et j'en suis venu à la conclusion qu'il y va de votre plus grand intérêt d'entrer dans cette association». Le même mois sera enfin fondée l'UCC diocésaine qui comptera, en janvier 1934, 25 membres.

Du Rapide-de-L'Orignal à Mont-Laurier

Chroniques du 125^e (1885-2010)

PAR GILLES



Deschêtes

La coopérative d'habitation de la rue Mariale

C'est une expérience unique au Québec en matière d'habitation : dix personnes forment une coopérative et bâtissent ensemble dix maisons, ce qui permettra à chaque famille de posséder sa propre maison. Regard sur un bel esprit d'initiative et de solidarité.

tirage au sort tenu le 8 décembre 1954, quand toutes les maisons ont été construites, qui a déterminé le propriétaire de chaque maison. Certaines familles ont occupé tout de suite leurs maisons, d'autres ont procédé à certains travaux d'aménagement intérieur.

L'initiateur de ce projet, quasi révolutionnaire pour l'époque – nous sommes en 1954 – est Monsieur René Decosse, registraire au Palais de justice. Il rassemble autour de lui dix chefs de famille aux métiers différents qui sont intéressés à bâtir, ensemble, dix maisons pour loger leur famille. Sous la raison sociale de La Société d'habitation de Mont-Laurier le groupe acquiert dix terrains sur une nouvelle rue qu'on vient «d'ouvrir» et qui portera le nom de rue Mariale en l'honneur de l'Année Mariale 1954. Mais les Lauriermontois l'appelleront la «rue des dix maisons».

Les travaux de construction commencent au début du mois de mai sous la supervision de Monsieur Antoine Florent. Certains coopérateurs y travaillent le jour, les autres le soir. Parents et amis sont aussi mis à contribution. Les maisons, à demi-niveaux (split level), mesurent 40 pieds de façade sur 30 pieds de profondeur. Elles sont en bois lambrissé de briques avec une fondation de blocs de ciment. Elles comprennent six pièces : salon, salle à manger, cuisine et trois chambres. La coopérative a aussi acquis un terrain qui servira de terrain de jeu commun aux dix familles et s'est réservé un espace sur le petit mont Laurier pour l'érection future d'une antenne de télévision.

Toutes les maisons ont été bâties en coopération et chaque futur propriétaire ignorait laquelle des dix maisons serait la sienne. C'est un

Chaque membre de la coopérative a obtenu un emprunt de 6 000\$ de la Caisse nationale d'économie dont le siège social était à Montréal. L'emprunteur avait 20 ans pour rembourser son prêt au bas taux de 3 pour cent d'intérêts car l'Office du crédit agricole, par son Service de l'habitation familiale, payait une proportion de l'intérêt prévue par la loi 12, George VI, chapitre 6, «Loi pour améliorer les conditions de l'habitation».

Heureux hasard, les dix maisons étaient en construction pendant la toute première semaine de la Coopération qui a lieu depuis 1954 durant la semaine du troisième jeudi d'octobre. Cette initiative a soulevé beaucoup d'intérêt dans la population et plus de 300 personnes se sont présentées lors de la journée porte ouvertes.

Les dix membres de la coopérative étaient : Noël Decosse, président, René Leduc, secrétaire, Adrien Larose, gérant, Raymond Guénette, Conrad Fleurant, Jean-Louis Bélanger, Jean-Paul Bélanger, Alfred Larose, Aurèle Morin et Paul-Émile Labelle.

Sources :

Entrevue avec Madame Thérèse Desjardins, épouse de M. Jean-Louis Bélanger, septembre 2010.

Journal Le Flambeau, 15 mai 1954, 27 novembre 1954 et 18 décembre 1954.



Tirage au sort des maisons attribuées à chacun des membres de la coopérative.



Les maisons des coopérateurs de la rue Mariale.

P.S. :

C'est la fin de cette belle aventure!

Vous venez de lire la dernière des chroniques du 125^e. Je remercie la direction du journal L'Écho pour cette belle initiative et particulièrement Madame Nathalie DeBlois qui l'a proposée il y a deux ans.

Je vous remercie, lectrices et lecteurs, pour la générosité de vos commentaires tout au long de ces mois. J'ai appris beaucoup de choses, j'espère que ce fut votre cas aussi.

À la revoyure!

G.D.